



RAPPORT 2023

> OCCITANIE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2023 DE L'OPTL

> RÉGION OCCITANIE

72 rue Edmond Rostand
BP 92048
31018 TOULOUSE CEDEX 2
Tél. 06 84 50 49 98
occitanie@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Occitanie grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	4
Edito	5
L'emploi et les employeurs de la Branche.....	10
La localisation des emplois	14
Les effectifs salariés.....	15
Les caractéristiques des emplois	19
La typologie des métiers	22
La rémunération	24
La démographie	26
La formation dans la Branche	30
La dynamique de l'emploi	38

Edito

L'usage est que notre rapport de l'observatoire régional prospectif des métiers et qualifications professionnelles du transport et de la logistique d'Occitanie porte une image de l'évolution de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique pour l'année 2022.

Le climat de la crise énergétique et des conflits géopolitiques aura marqué cette année 2022, et nous conduit à constater une évolution faible des effectifs de +0,58% en 2022, alors même que nos prévisions avaient été plus optimistes.

Nous devons bien souligner des déséquilibres marqués entre les différentes activités de notre branche professionnelle. En effet, le transport sanitaire voit ses effectifs progresser de presque 4% alors que dans le même temps le transport de marchandises, habituellement leader dans la progression, voit ses effectifs en baisse pour la première fois, depuis la création de notre OPTL !

A noter la stagnation du secteur du transport routier de voyageurs, toujours confronté aux difficultés de recrutements dans ses propres activités.

C'est donc toujours sur fond de contexte inflationniste élevé, des baisses d'activités importantes et d'une situation pénurique de main d'œuvre toujours omniprésente, que les membres paritaires de l'OPTL Occitanie, ont orienté leurs prévisions sur 2023 plutôt vers la stabilité, tout en gardant le secteur du transport sanitaire en progression.

Tout ceci en restant conscient que la branche aura un besoin crucial d'activer un plan d'action pour dynamiser le renouvellement de ses effectifs vieillissants dans les prochaines années à venir.

Nous profitons de cette introduction pour remercier très chaleureusement, comme il se doit, tous les partenaires publics qui nous transmettent leurs données statistiques, les chefs d'entreprises ou leurs représentants qui acceptent de jouer le jeu des réponses à nos questionnaires lors des visites et sollicitations des équipes AFT Occitanie nous permettant grâce à cela de recueillir une mine d'information essentielle pour affiner les évolutions des différents secteurs d'activité des transports routiers et des activités auxiliaires du transport et de l'aide indéfectible apporté par l'OPCO Mobilités.

Éric SENGERS
Président OPTL Occitanie

Philippe ORLANDO
Vice-Président OPTL Occitanie

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2016 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Occitanie, on met ainsi en évidence que :

- 42% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 58% des conducteurs routiers et grands routiers et 21% des conducteurs livreurs.
- 62% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 4% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

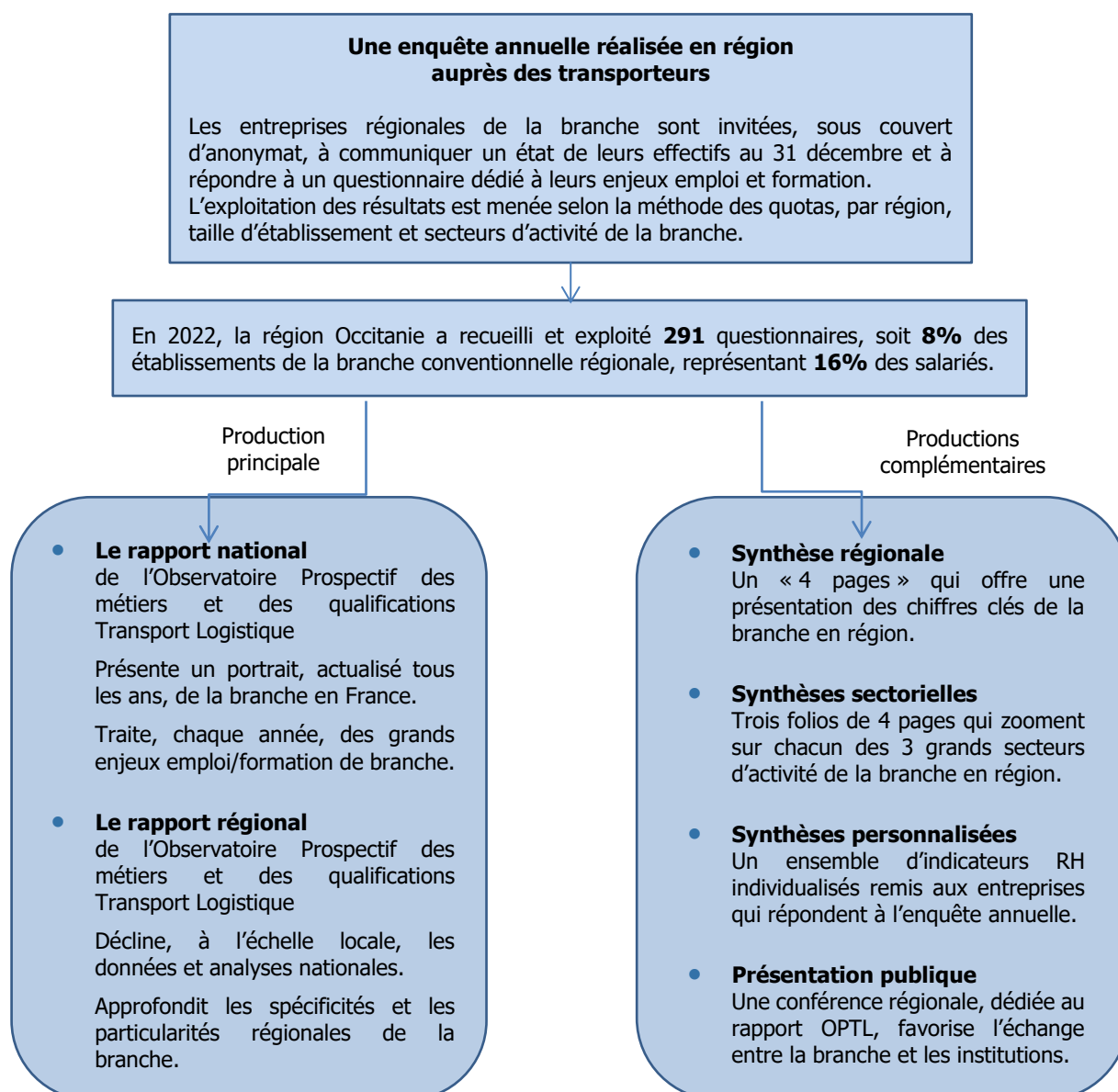
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

3 550 établissements employeurs dans la Branche au 31 décembre 2023.

Ils se répartissent de la façon suivante :

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2022

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	2 034	57%	25 740	61%
Transport routier de voyageurs	297	8%	2 696	6%
Déménagement	122	3%	1 358	3%
Location	128	4%	1 116	3%
Auxiliaires de transport	331	9%	4 704	11%
Prestataires logistiques	120	3%	1 605	4%
Transport sanitaire	519	15%	4 888	12%
Ensemble de la branche	3 550	100%	42 107	100%

Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le transport routier de voyageurs compte 297 établissements employeurs en région au 31 décembre 2022. Cette activité représente 8% des établissements employeurs de la Branche en région contre 6% en France.

Le nombre d'établissements employeurs a encore progressé de 0.6% au cours de l'année 2022 (soit 22 établissements de plus).

Pour autant, comparé à 2021 où la progression était de +4%, elle s'est contractée et est revenue à un taux d'évolution d'avant Covid.

Les deux principales évolutions se situent au niveau du transport de fret interurbain (4941A) +4% soit 33 établissements en plus et des activités auxiliaires de transport dans l'activité 5229B (affrètement/organisation des transports) de +3% soit 11 établissements en plus.

Le secteur du transport routier de marchandises, reste pour autant le secteur qui concentre le plus d'établissements dans la branche (plus de 2 000 établissements) et représente plus de la moitié des établissements employeurs.

A l'inverse, le transport sanitaire a perdu 13 établissements employeurs, mais n'a pas perdu d'effectifs salariés.

Il reste le 2^e secteur d'activité en nombre d'établissements (15%) sur la région Occitanie, alors qu'au national ce secteur ne représente que 12% de la globalité des établissements de la branche.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2021*

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	7 617	87%	87%
Transport routier de voyageurs	304	3%	4%
Déménagement	178	2%	2%
Location	91	1%	1%
Auxiliaires de transport	225	3%	3%
Prestataires logistiques	117	1%	1%
Transport sanitaire	224	3%	2%
Ensemble de la branche	8 756	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Attention : Données issues du rapport OPTL 2022

Les tableaux de source INSEE sont identiques à ceux du rapport 2022. En effet, au moment de l'édition du rapport OPTL 2023, l'INSEE n'était pas en mesure de fournir des données actualisées relatives aux entreprises et établissements sans salariés du fait d'une refonte de leur système d'information.

1. Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2022

	2022	Evolution 2021/2022
TRM (avec NAF 5320Z)	3 992	- 41%
TRM (sans NAF 5320Z)	409	-1%
TRV	14	40%
DEM	16	-38%
LOC	8	-47%
AUX	24	0%
PRL	10	-9%
TRS	19	90%
Total	4 082	-40%

Source : ELLISPHERE, Données ajustées au champ conventionnel

En 2022, plus de 4 000 établissements ont été créés dans la branche en région Occitanie.

Ces créations ont subi cependant une forte baisse par rapport à 2021 : -40% de créations essentiellement sur le code NAF 5320Z concernant « les autres activités de poste et courriers.

La plupart des créations dans ce code d'activité relève surtout de micro-entrepreneurs correspondant au développement des livraisons à domicile.

La baisse des créations dans ce domaine d'activité confirme une certaine baisse des achats en ligne. Mais elle peut aussi s'expliquer par les difficultés de mise en place du guichet unique dématérialisé dont l'utilisation devient obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2023 pour toutes les entreprises, et par le fait que l'INSEE semble ne plus vouloir diffuser les informations concernant les entités auto-entrepreneurs et entreprises individuelles.

A l'inverse, dans le secteur des transports routiers de voyageurs et du transport sanitaire, on observe une augmentation du nombre de créations respectivement de +40% et +90%.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2022

2022	Sans salarié	Evolution 2021/2022	Avec salariés	Evolution 2021/2022	NC	Total
TRM(avec NAF 5320Z)	705	-36%	115	22%	2 259	3 079
TRM (sans NAF 5320Z)	80	14%	109	22%	135	324
TRV	10	-33%	6	-63%	4	20
DEM	8	14%	3	-40%	13	24
LOC	4	-33%	/	-100%	2	6
AUX	4	-71%	11	22%	10	25
PRL	/	-100%	3	0%	2	5
TRS	8	100%	19	36%	1	28
Total	737	-36%	160	13%	2 290	3 187

Source : ELLISPHERE NC : Non communiqué si l'entreprise a ou non des salariés
Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

Le nombre de défaillances d'entreprises sur l'année 2022 s'est poursuivi. On compte plus de 3 000 défaillances dans la branche en région, soit une progression de 26% par rapport à 2021.

Cette hausse du nombre de défaillances est surtout dû au code NAF d'activité 5320Z « autres activités de poste et courriers » qui concerne la majorité des livreurs à domicile.

On constate également une augmentation de défaillances d'entreprises dans la catégorie TRM avec salariés (sans la NAF 5320Z) de 22% et concerne aussi bien le code NAF 4941A

(transport de fret interurbain), que le code NAF 4941B (transport routier de fret de proximité).

Le secteur du transport sanitaire avec salariés a également augmenté le nombre de défaillances d'entreprises de +36%.

Les causes des défaillances restent principalement dues aux cessations d'activité pour 97% d'entre elles (en baisse cependant de 1 point par rapport à 2021) au profit d'une légère hausse des liquidations judiciaires (qui représente 2% des défaillances sur 2022) et les redressements judiciaires représentant 1% des causes.

3. Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires en 2022

	Liquidation judiciaire			Redressement judiciaire	
	2021	2022		2021	2022
TRM	315	285		49	298
TRV	/	3		13	/
DEM	9	3		6	1
LOC	8	/		/	/
AUX	/	51		2	54
PRL	/	7		/	8
TRS	14	/		/	25
TOTAL	346	349		70	386

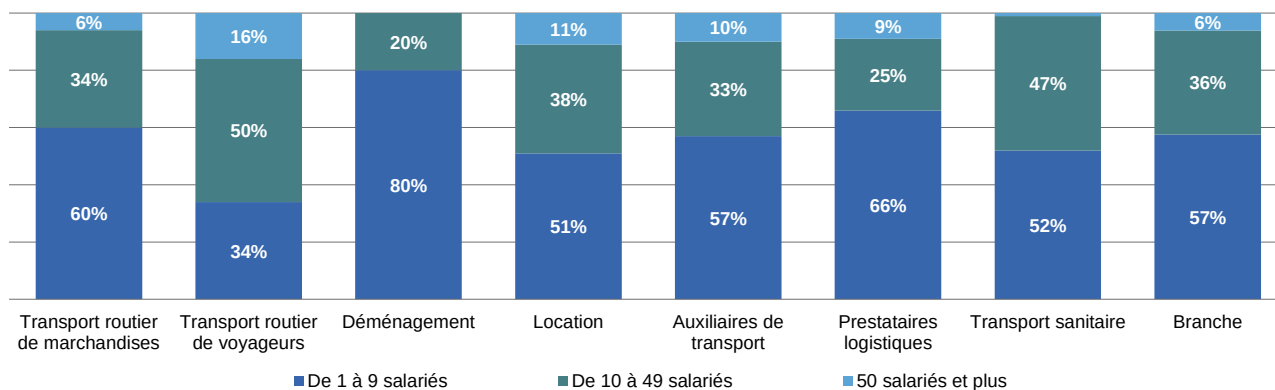
Source : ELLISPHERE

Le nombre de salariés concernés par les liquidations judiciaires est resté stable par rapport à 2021, alors qu'ils ont été plus nombreux à être concernés par les redressements judiciaires.

Les salariés ont été 5,5 fois plus nombreux en 2022 à être touchés par les redressements judiciaires qu'en 2021.

Les caractéristiques des employeurs

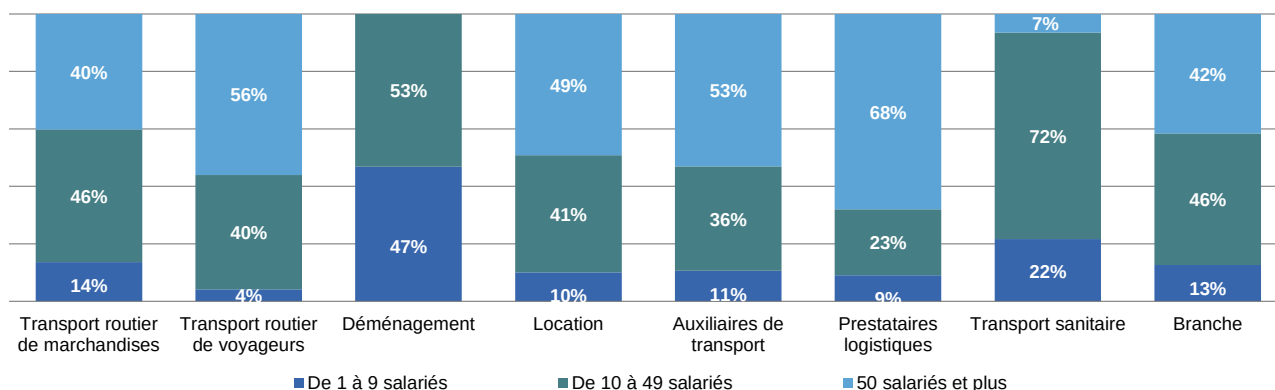
Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2022*



Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Attention : Données issues du rapport OPTL 2022

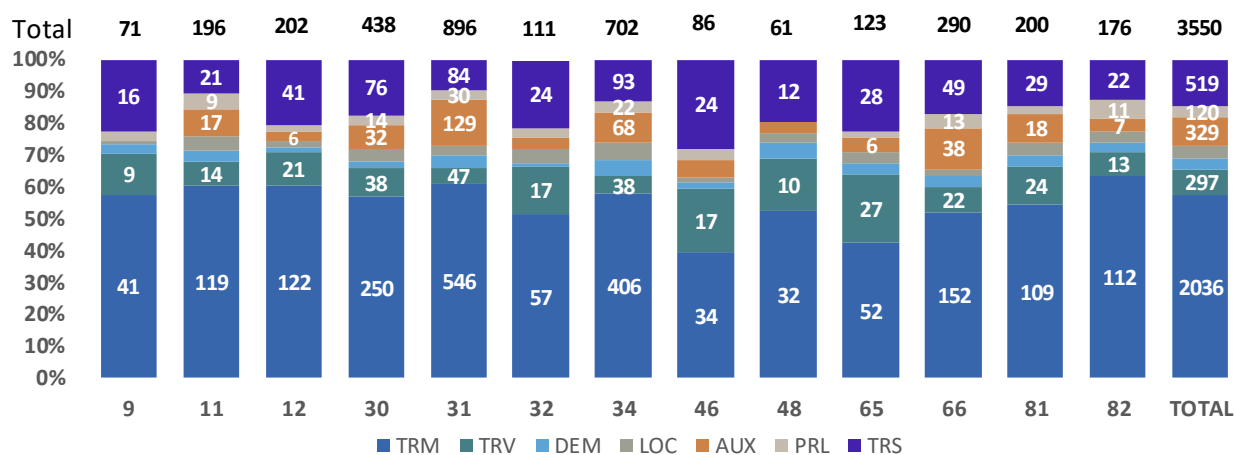
Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2022*



Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Attention : Données issues du rapport OPTL 2022

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2022



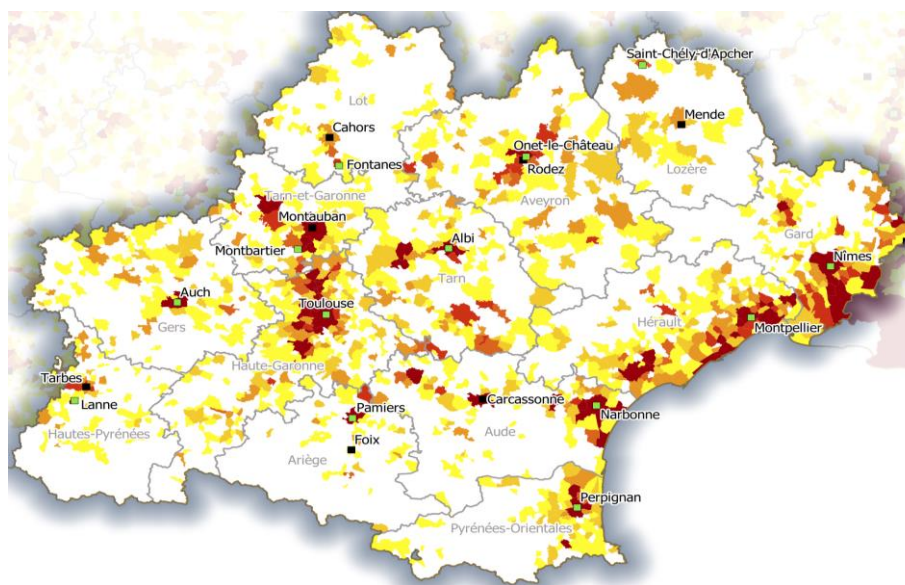
Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 25% des établissements sont implantés en Haute-Garonne et 20% dans l'Hérault. 64% des établissements du département du Tarn et Garonne(82) sont dans l'activité transport routier de marchandises. 28% des établissements du Lot(46) sont dans l'activité transport sanitaire.

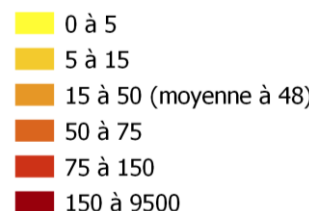
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2022, en région

Activités Marchandises

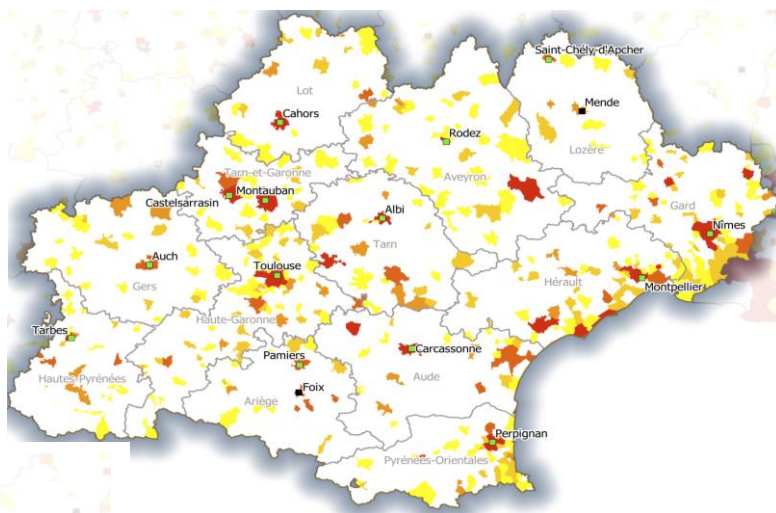


Salariés par commune (MAR)

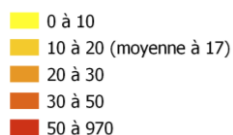


Transport Sanitaire

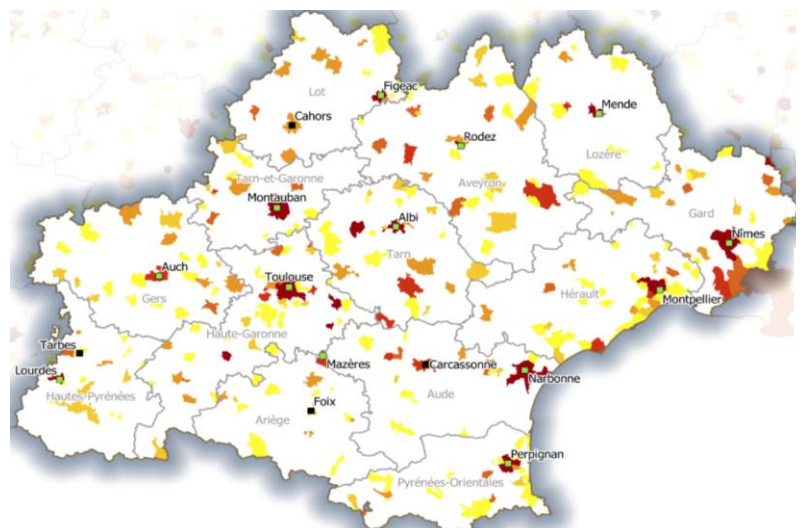
Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel



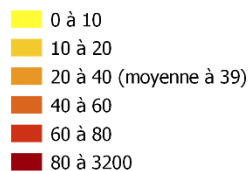
Salariés par commune (TRS)



Transport Voyageurs



Salariés par commune (TRV)



Les effectifs salariés

61 770 salariés au 31 décembre 2022 dans la Branche en région Occitanie.

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	Evolution 2022/2021	Ecart entre 2021 et 2022	% en France
Transport routier de marchandises	31 900	52%	-0,5%	-171	53%
Transport routier de voyageurs	9 481	15%	0,6%	54	13%
Déménagement	826	1%	- 5,8%	-51	1%
Location	2 514	4%	-1,4%	-35	3%
Auxiliaires de transport	6 921	11%	5,2%	344	15%
Prestataires logistiques	3 287	5%	-1,1%	-37	7%
Transport sanitaire	6 843	11%	3,8%	252	8%
Ensemble de la branche	61 773	100%	0,6%	358	100%

Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire emploient 6 843 salariés en région au 31 décembre 2022. Cette activité représente 11% des effectifs de la Branche, contre 8% France entière.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	Evolution 2022/2021	Ecart entre 2021 et 2022	% en France
Conduite	43 437	70%	1,0%	428	67%
Exploitation Transport	4 393	7%	-0,2%	-9	8%
Logistique – Manutention - Magasinage	6 716	11%	-4,9%	-347	14%
Direction	1 547	3%	2,5%	38	2%
Gestion	3 052	5%	0,7%	20	5%
Ventes-Achats	923	1%	17,0%	134	1%
Maintenance	1 328	2%	21,6%	236	2%
Interprofessionnel	377	1%	-27,3%	-141	1%
Ensemble des métiers	61 773	100%	0,6%	358	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 43 437 salariés exercent leur activité dans les métiers de la conduite en région au 31 décembre 2022. Cette famille de métiers représente 70% des effectifs de la Branche, contre 67% France entière.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2022

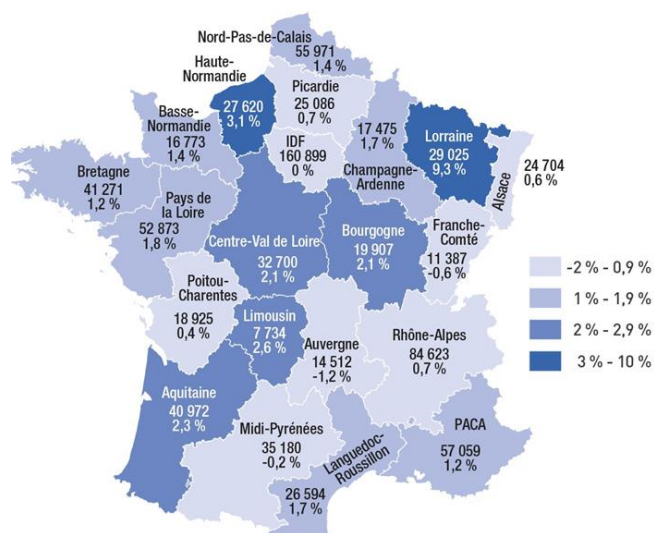
	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	43 437	11%	11%
Exploitation Transport	4 393	38%	40%
Logistique – Manutention - Magasinage	6 716	17%	20%
Direction	1 547	26%	24%
Gestion	3 052	78%	76%
Ventes-Achats	923	52%	62%
Maintenance	1 328	7%	6%
Interprofessionnel	377	84%	73%
Ensemble des métiers	61 773	18%	19%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

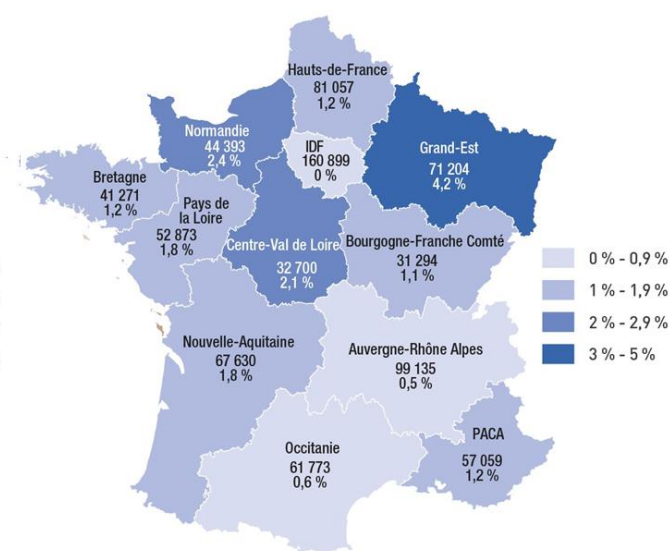
Lecture : 18% de femmes occupent un emploi salarié dans la Branche en région au 31 décembre 2022 et 11% d'entre elles sont conductrices. Cette proportion de femmes conductrices est également similaire sur le territoire national.

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2022

Anciennes régions



Nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

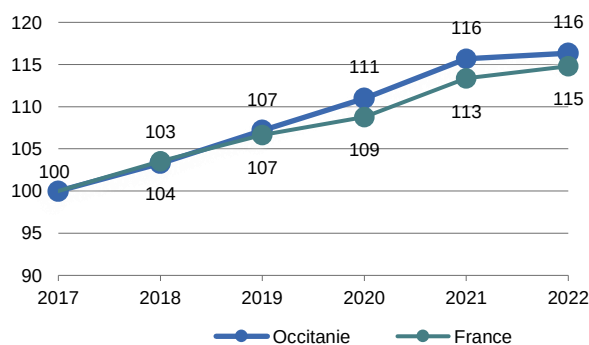
France entière, la Branche a encore gagné des emplois en 2022. Cependant, la plus part des régions ont vu leur progression des effectifs se contracter au cours de l'année 2022, sauf deux régions qui ont maintenu quasiment la même progression d'effectifs qu'en 2021 : Grand Est avec +4.2% de salariés et Normandie +2.4%.

La région Ile de France, la plus nombreuse en termes d'établissements et d'effectifs, est celle où les effectifs en fin d'année n'ont quasiment pas

évolué d'une année sur l'autre.

En région Occitanie, la progression des effectifs tient sur l'année 2022 à une évolution des effectifs du territoire Occitanie Méditerranée (+1.7% soit plus de 440 salariés), alors que le territoire d'Occitanie Pyrénées a baissé ses effectifs de 0.2%, représentant une baisse de 80 salariés en solde net.

1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2017)



Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

La progression des effectifs salariés en Occitanie au cours de l'année 2022 s'est fortement contractée : +0.6% représentant 35 salariés de plus contre +4.2% en 2021 (soit +2 000 salariés).

Cette progression pour la 1^{ère} fois a même été moindre que celle au plan national qui a été de de +1.27% soit +10 000 salariés.

Malgré tout, en 5 ans, la branche a vu croître en région ses effectifs de +16.3% correspondant à un flux de près de 8 700 salariés.

Cette progression sur les 5 dernières années, reste toute fois supérieure à la progression France entière qui n'a été dans le même temps que de 14.8%.

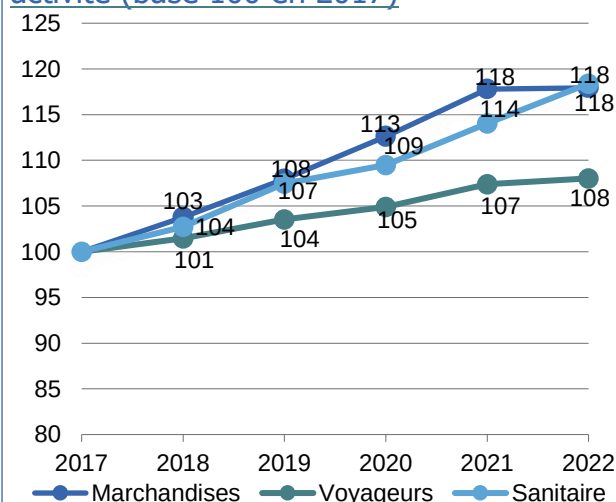
Effectifs et évolution par secteur d'activité

Occitanie	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2022	31 900	9 481	826	2 514	6 921	3 287	6 843	61 773
2021	32 071	9 427	875	2 549	6 578	3 323	6 591	61 415
Variation des effectifs en 2022	- 171	54	- 49	- 35	343	- 36	252	358
Taux d'évolution en 2022	- 0,5%	0,6%	-5,6%	-1,4%	5,2%	-1,1%	3,8%	0,58%
Taux d'évolution en 2021	4,6%	2,3%	14,5%	2,6%	4,8%	2,8%	4,1%	4,2%

Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le taux d'évolution des effectifs en 2022 est le plus prononcé chez les auxiliaires de transport (+5.2%) ainsi qu'en transport sanitaire (+3.8%). En transport routier de marchandises, l'évolution sur 2022 est passée en négatif (-0,5% contre +4,2% en 2021).

2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2017)



Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

En 2022, l'activité marchandises au sens large n'a pas créé d'emplois salariés. Ce grand secteur d'activité a réussi à se stabiliser grâce au secteur des auxiliaires de transport qui a créé plus de 340 emplois alors que les secteurs du TRM, DEM, LOC et PRL perdaient des emplois dans le même temps. Un contexte jamais constaté en région depuis plus de 10 ans, mais qui est révélateur d'un contexte économique incertain, marqué par les tensions géopolitiques, les difficultés d'approvisionnement et une augmentation historique des prix.

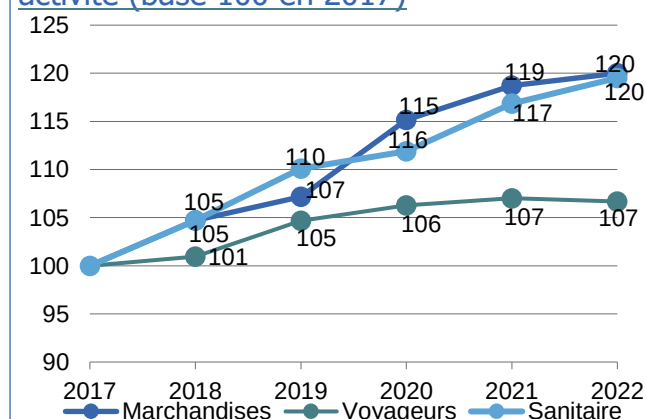
En transport routier de voyageurs, alors que le début d'année 2022 s'annonçait en forte progression, ce secteur d'activité s'est fortement ralenti sur la fin de l'année, pour atteindre une évolution d'effectifs de +0.6%.

Enfin, seul le transport sanitaire a poursuivi sa croissance sur l'année 2022 de +3.8% avec une augmentation de 250 salariés, après +4.1% en 2021.

En 5 ans, la croissance des effectifs dans l'activité marchandises est de 18% (soit +6 900 salariés), également de 18% en transport sanitaire (soit +1 060 salariés) et de 8% en transport de voyageurs (soit +700 salariés).

Augmentation de 1% du nombre de conducteurs sur 2022

3. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2017)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

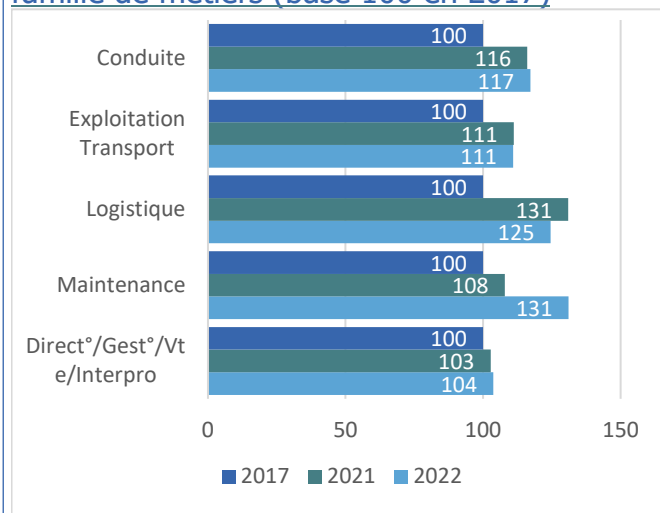
Le nombre de conducteurs a continué à progresser entre 2022 et 2021 (+400 postes de conduite), même si cette croissance s'est fortement ralentie (+2% en 2021, représentant +860 postes de conduite).

Alors que globalement l'activité marchandises est en régression, les effectifs de conduite ont progressé en 2022 sur l'activité marchandises (+1.6% soit près de 390 postes), ainsi que sur le transport sanitaire (+2.3% des effectifs soit 130 postes).

A l'inverse, on observe une très légère diminution du nombre de conducteurs en transport routier de voyageurs (-0.3%).

En 5 ans, ce sont près de 6 400 postes de conduite créés dont 4 900 dans l'activité marchandises, 1 000 en transport sanitaire et 500 en transport routier de voyageurs.

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2017)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La famille conduite concentre en 2022, 43 437 postes de conduite et représente 70% des emplois de la branche.

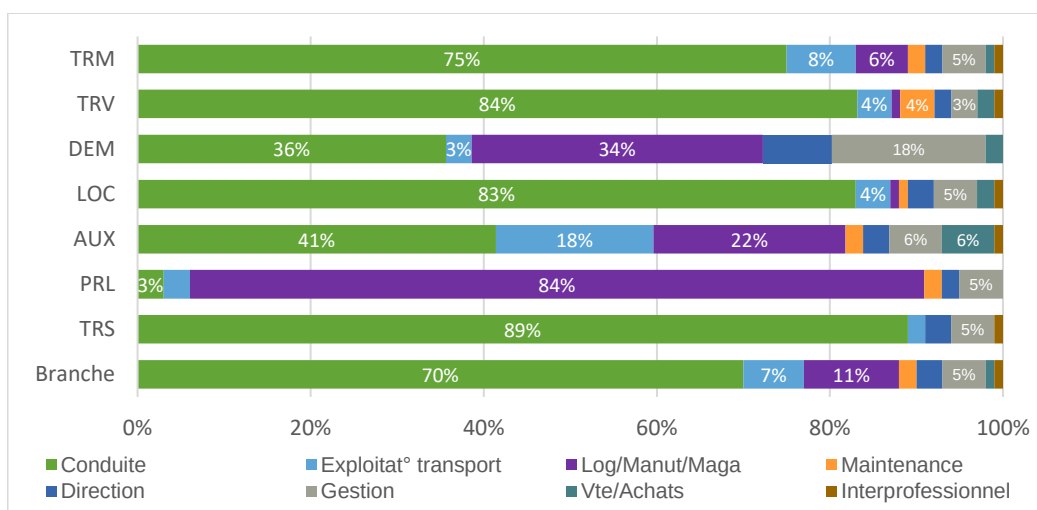
La famille conduite au cours de l'année écoulée a progressé de 1% au niveau de ses effectifs, soit 428 emplois de conduite de plus dans la branche en région.

A l'inverse, des emplois dans la famille logistique/manutention/magasinerie, ont été détruits sur 2022 (-5% soit une baisse de 340 salariés). Cette baisse de cette famille se retrouve dans le secteur du transport routier de marchandises (-6% d'emplois de cette famille professionnelle) et chez les prestataires logistiques (-7% d'emplois).

La famille maintenance a augmenté ses effectifs de 22% représentant plus de 230 emplois. Malgré tout les entreprises peinent encore à trouver des candidats sur les métiers de maintenance.

Enfin la famille exploitation des transports s'est maintenue globalement, mais elle a perdu quelques effectifs dans le secteur du transport routier de marchandises (-7%, soit une perte de près de 200 postes).

5. Répartition des salariés par secteur d'activité et par famille de métiers en 2022



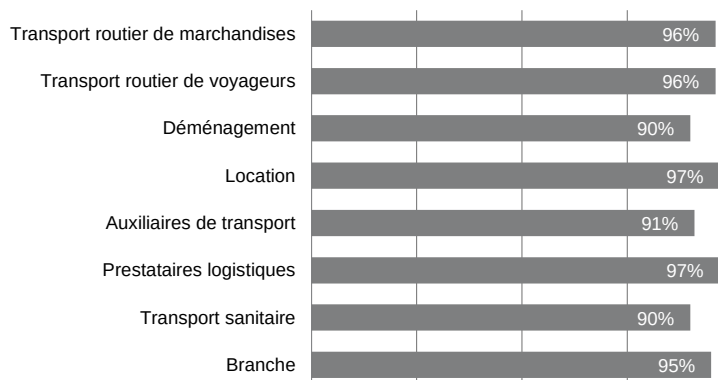
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 89% des salariés du transport sanitaire sont des conducteurs, 84% des salariés chez les prestataires logistiques sont dans la famille logistique/manutention/magasinerie. 18% des salariés de la famille Exploitation transport sont présents chez les auxiliaires de transport.

Les caractéristiques des emplois

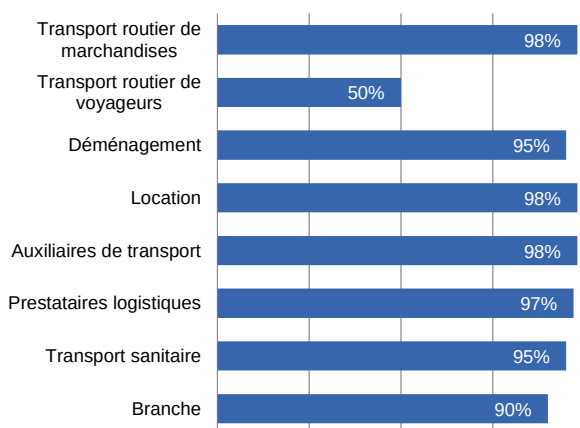


1. Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2022



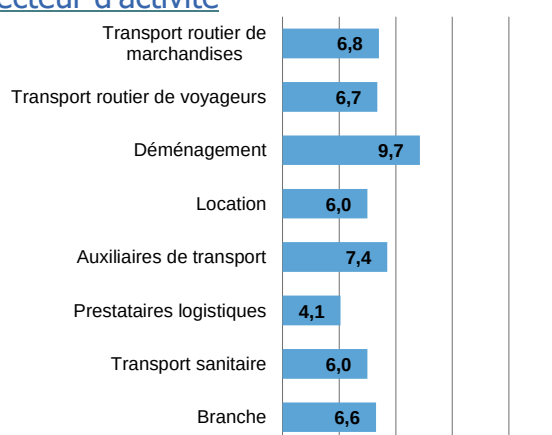
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : : 97 % des salariés des Prestataires Logistiques en poste au 31 décembre 2022 travaillent en CDI.

2. Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : : 98% des salariés du Transport Routier de Marchandises en poste au 31 décembre 2022 sont employés à temps complet. Seuls 50% des salariés en transport routier de voyageurs travaillent à temps complet contre 47% en 2021 .

3. Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2022 (en années) par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : Les salariés des Auxiliaires de Transport sont présents, en moyenne, 7 ans et 4 mois dans le même établissement et ceux du Déménagement ont la plus forte ancienneté moyenne avec 9 ans et 7 mois.

L'ancienneté moyenne est de 6 ans et demi au sein d'un même établissement

4. Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)

	Marchandises (hors DEM)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2012	8,9	10,1	8,0	7,7	8,6
2017	8,2	8,7	7,0	6,9	7,9
2021	7,0	10,4	6,7	6,4	6,9
2022	6,6	9,7	6,7	6,0	6,6

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Un salarié en 2022, reste en moyenne dans le même établissement 6 ans et demi. Cette ancienneté baisse cependant progressivement d'année en année et montre qu'en 10 ans, un

salarié reste dorénavant en moyenne 2 ans de moins qu'en 2012.

L'ancienneté moyenne la plus élevée se situe dans l'activité déménagement (un salarié reste presque 10 ans dans le même établissement).

5. Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille professionnelle (en années)

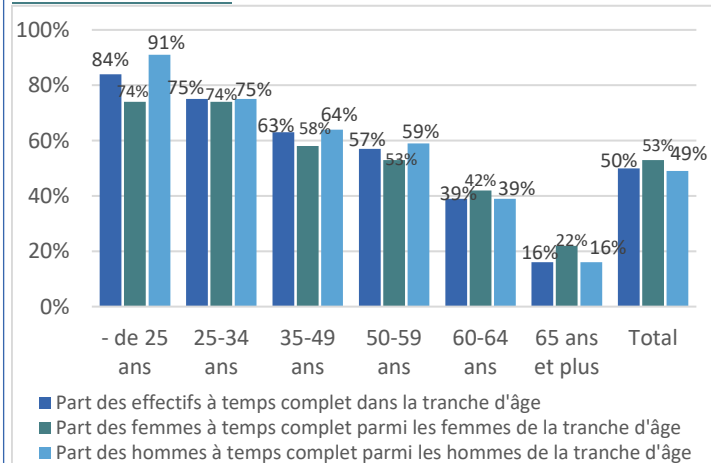
	Direction	Gestion	Vente/achats	Exploit.	Manut. Mag.	Conduite	Mainten.	Interpro.	TOTAL
Femmes	16,4	10,1	7,3	6,4	5,3	5,3	7,9	10,3	7,1
Hommes	17,8	9,2	9,2	8,5	5,7	6	9,1	5,4	6,5
Total	17,4	9,9	8,2	7,7	5,6	5,9	9	9,5	6,6

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'ancienneté moyenne des femmes dans un même établissement est légèrement supérieure à celle des hommes (7 ans contre 6 ans et demi). Les salariés relevant de la famille manutention/magasinerie et de la famille conduite présentent

une durée d'ancienneté moyenne la plus basse (5 ans et demi et 5 ans et 9 mois) comparé aux autres familles de métiers.

6. Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2022, la part des effectifs à temps complet dans le transport routier de voyageurs est de 50%, soit 2 points de mieux qu'en 2021 et 10 points de plus qu'en 2020.

Cette part des effectifs à temps complet a tendance à diminuer avec l'âge et ceci quelque soit le genre.

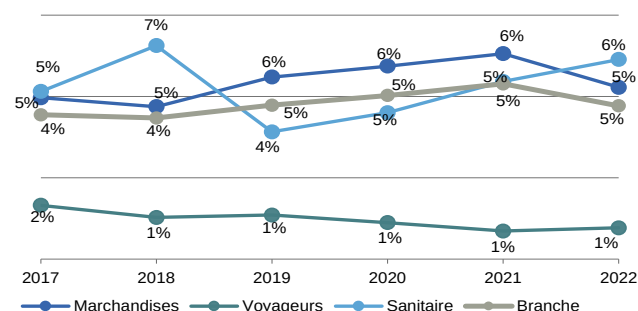
Néanmoins, la part des femmes à temps complet est plus faible que celle des hommes jusqu'à la tranche d'âge des 50/59 ans.

Par contre, à partir de la tranche d'âge es 60/64 ans et au-delà, c'est l'inverse qui se produit : les femmes à temps complet y sont plus nombreuses et ce sont les hommes qui sont plus nombreux à temps partiel.

Sur la tranche d'âge des 65 ans et plus, 16% d'hommes sont à temps complet contre 22% de femmes.

En 2022, la part des jeunes de moins de 25 ans est de 5% dans la branche en Occitanie.

1.Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité

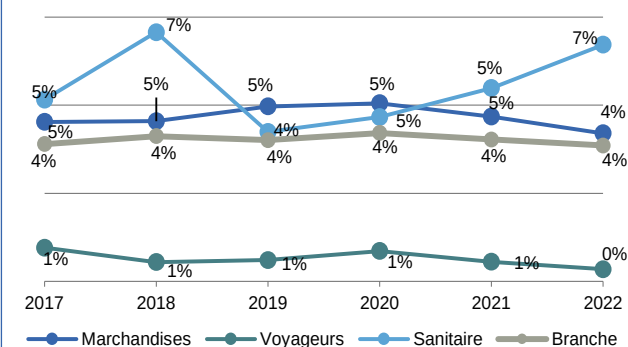


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La part des jeunes de moins de 25 ans est en baisse sur l'année 2022. Ils représentent un volume global de 2 900 salariés dans la branche en région Occitanie (soit une diminution de 12% en un an représentant moins de 398 jeunes).

Cette baisse du nombre de jeunes de moins de 25 ans est plus particulièrement marquée au niveau de l'activité marchandises (-16%) alors que la part de ces jeunes a légèrement progressé dans le transport sanitaire (+17%). Enfin, la part des jeunes s'est maintenue dans le transport routier de voyageurs.

2.Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

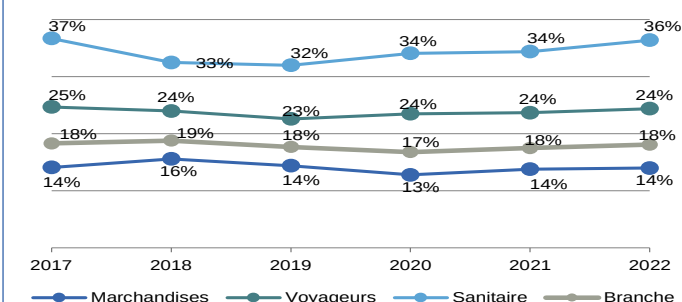
La baisse du nombre de jeunes se retrouve dans les métiers de la conduite (-3%).

Les jeunes conducteurs de moins de 25 ans ont diminué de 9% dans l'activité marchandises, mais ils ont progressé de 25% dans le transport sanitaire (soit près de 2 points de plus qu'en 2021).

Les femmes représentent en 2022 18% des effectifs de la branche.

Même si globalement le taux de féminisation reste à 18% dans la branche en région, il a cependant progressé avec l'arrivée de plus de 400 femmes en un an. Dorénavant, la branche compte 11 200 femmes sur 2022.

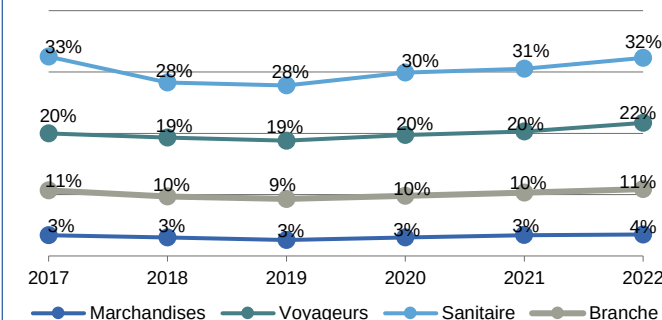
3.Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Cette progression du nombre de femmes a été plus marquée au cours de l'année passé dans le transport sanitaire qui accueille à lui tout seul plus de 220 femmes en plus soit une progression de 10%. Les femmes dans le transport routier de voyageurs et l'activité marchandises ont progressé respectivement de +3% et +2%.

4.Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



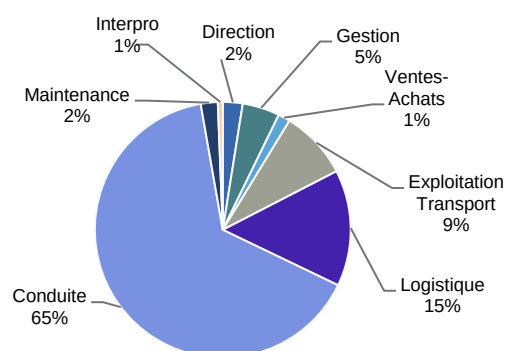
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans la famille conduite, les femmes représentent 11% des postes de conduite (+1 point par rapport à 2021), soit un volume global de 4 740 conductrices. L'augmentation du nombre de femmes dans la branche s'est traduite par une augmentation du nombre de conductrices de 7% (soit près de 300 postes de plus). Cette progression de conductrices a été plus forte dans le transport sanitaire (+8% soit 150 emplois de conduite de plus), ainsi que dans le transport routier de voyageurs (+6% soit 100 postes de plus).

La typologie des métiers

Activités Marchandises

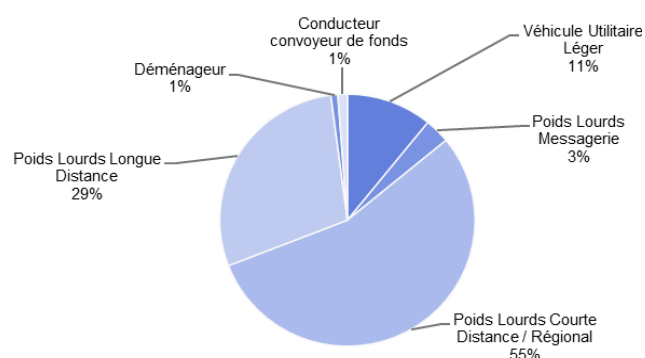
Effectifs salariés de l'Activité Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 65% des effectifs employés dans l'Activité Marchandises. Elle emploie 29 390 conducteurs au 31 décembre 2022, soit une hausse de 300 conducteurs en un an, ce qui correspond à une progression des effectifs de conducteurs de 1%, alors qu'en 2022, nous avons hausse de 3% de conducteurs.

Répartition des effectifs de conducteurs dans l'Activité Marchandises par spécialité au 31 décembre 2022

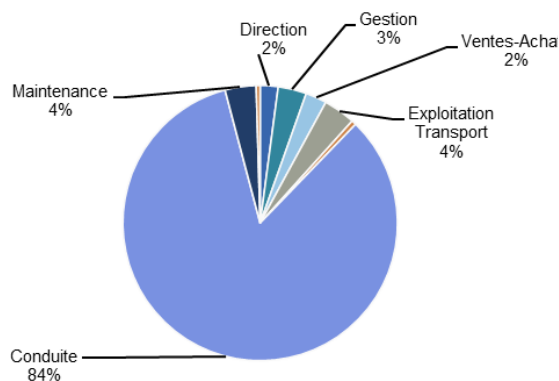


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 55% des conducteurs employés dans les activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional contre 45% en 2021.

Transport de Voyageurs

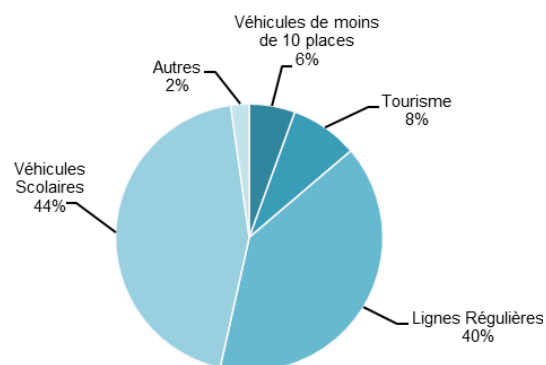
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 84% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie plus de 7 900 conducteurs au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2022

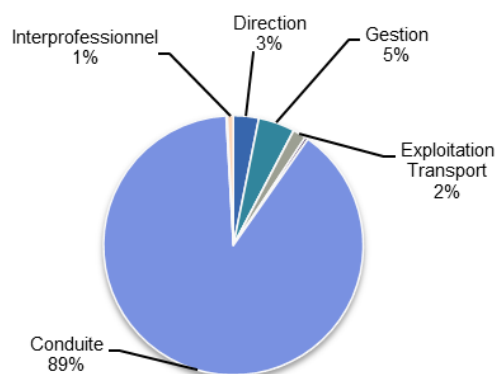


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 40% des conducteurs employés en Transport routier de voyageurs sont des conducteurs de lignes régulières.

Transport Sanitaire

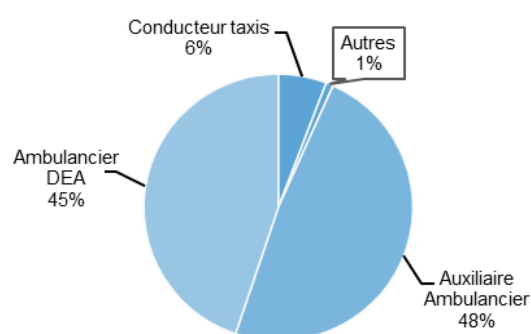
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 89% des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie plus de 6 100 conducteurs au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 45% des conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des ambulanciers diplômés d'Etat.

La rémunération

Rémunération moyenne brute / nette annuelle selon les secteurs d'activité en 2021 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble Branche
Rémunération moyenne Brute	29 179	28 962	27 882	29 855	35 089	31 627	26 969	29 637
Hommes	29 151	29 016	27 784	29 822	34 598	31 724	27 056	29 569
Femmes	29 432	28 790	28 511	30 352	36 477	31 359	26 810	29 978
Rémunération moyenne Nette	22 588	22 172	21 756	23 188	26 797	24 352	21 257	22 922
Hommes	22 579	22 197	21 714	23 159	26 480	24 426	21 364	22 883
Femmes	22 675	22 088	22 025	23 14	27 694	24 146	21 062	23 120

Source : DSN INSEE - Données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend outre le salaire de base, les compléments légaux conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, des gratifications et avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la sécurité sociale.

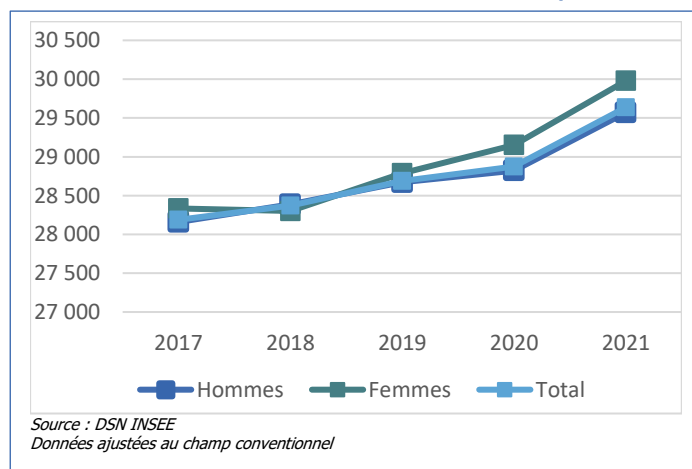
En moyenne, un salarié de la branche conventionnelle des transports routiers a perçu en 2021, une rémunération brute en équivalent temps plein, de 29 637€ par an (soit une augmentation en moyenne de +2.6%). Cette rémunération brute annuelle est nettement plus élevée pour un salarié

relevant du secteur des auxiliaires de transport (35 089€) et des prestataires logistiques (31 627€).

A l'inverse, le transport sanitaire présente une rémunération moyenne brute plus faible dans la branche (26 969€, soit 10% plus basse que pour l'ensemble des autres secteurs de la Branche).

Enfin, la rémunération moyenne annuelle brute chez les femmes est 1% supérieure à celle des hommes, due à une présence de femmes cadres plus nombreuses que chez les hommes.

Evolution de la rémunération brute moyenne annuelle par sexe (en €)



La rémunération brute moyenne d'un salarié en équivalent temps plein en 2021, a progressé de 2,6% (contre 0,6% en 2020).

Cette progression en 2021 a profité un petit peu plus aux femmes, avec une hausse moyenne de rémunération brute de +2,8% contre +2,6% pour les hommes.

Cette différence tend à s'amenuiser sur 2021, alors qu'elle était plus significative en 2020 puisque l'on était à +1,3% de rémunération moyenne brute pour les femmes contre +0,5% pour les hommes.

Rémunération brute et nette moyenne par Professions et Catégories Sociales (PCS) en 2021(en €)

		Brute			Nette		
Conduite		Hommes	Femmes	Ensemble Branche	Hommes	Femmes	Ensemble Branche
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	29 165	26 717	29 099	22 594	20 687	22 543
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	23 305	22 462	23 245	18 218	17 538	18 170
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	27 466	26 688	27 313	20 998	20 449	20 890
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	26 470	25 794	26 255	20 945	20 370	20 762
Logistique -manutention-magasinage							
653a	Magasiniers qualifiés	27 404	24 780	26 853	21 092	18 864	20 624
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	27 428	26 710	27 381	21 150	20 541	21 111
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	37 497	37 471	37 491	28 888	28 343	28 781
487b	Responsable du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	35 965	34 063	35 782	27 811	25 872	27 625
676a	Manutentionnaires non qualifiés	25 547	26 187	25 581	19 889	20 410	19 917
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	26 856	25 473	26 505	20 780	19 575	20 474
676b	Déménageurs (hors chauffeurs déménageurs), non qualifiés	24 245	23 986	24 243	19 082	18 577	19 078
Exploitation							
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	57 934	51 860	56 580	43 863	39 151	42 813
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	37 031	36 245	36 657	28 156	27 541	27 863
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	37 376	36 187	37 105	28 893	27 771	28 637
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	31 704	29 144	30 370	24 450	22 343	23 352
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	29 655	27 135	29 282	22 861	20 965	22 580
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	28 184	24 705	27 909	21 622	19 269	21 436

Source : DSN INSEE

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales, sont ici données sur le périmètre des entreprises relevant de la convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports sont ceux dont la rémunération moyenne annuelle brute en

équivalent temps plein est la plus élevée (56 580€).

Sur les métiers de la conduite, les salariés les mieux rémunérés sont les conducteurs routiers et grands routiers avec une rémunération moyenne brute de 29 099€ par an (et en progression en moyenne de +3,2% par rapport à 2020) .

Rémunération brute moyenne par type de contrat de travail et sexe en 2021(en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble Branche
CDI	29 364	29 110	29 531	30 187	35 431	31 778	27 060	29 882
Hommes	29 322	29 142	29 626	30 144	34 908	31 848	27 136	29 796
Femmes	29 756	29 009	29 063	30 848	36 896	31 581	26 921	30 318
CDD	24 387	25 813	23 006	24 171	24 896	24 871	23 593	24 328
Hommes	24 460	25 652	23 041	24 336	24 674	25 390	23 779	24 389
Femmes	23 737	26 321	22 334	22 092	25 640	23 743	23 278	24 024

Source : DSN INSEE Données ajustées au champ conventionnel

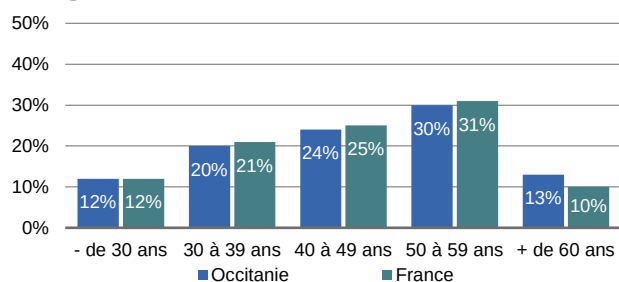
En moyenne, les salariés en contrat de travail à durée indéterminée dans la branche ont perçu en 2021, une rémunération brute annuelle 1,2 fois supérieure à ceux qui sont en contrat de travail à durée déterminée. Situation déjà similaire en 2020.

Les femmes perçoivent une rémunération brute supérieure à celle des hommes en Contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI), alors que c'est plus l'inverse sur les contrats à durée déterminée (CDD).

La démographie

32% des salariés de la branche ont moins de 40 ans en région Occitanie.

1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2022

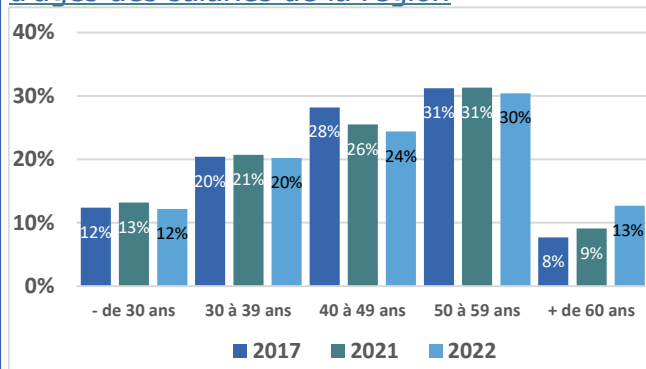


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les salariés de moins de 40 ans qui représentent 32% des effectifs de la branche en région Occitanie, sont un point de moins qu'au plan national (33%).

L'emploi salarié dans la branche en Occitanie est plus âgé qu'au plan national notamment sur la tranche d'âge des plus de 60 ans (13% en région contre 10% France entière soit 2 points d'écart).

2. Evolution de la structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Globalement la structure de l'âge des salariés met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. Les moins de 30 ans qui avaient progressé sur 2021, affiche de nouveau une baisse et se situent légèrement plus bas même qu'en 2017 (12,2% en 2022 contre 12,4% en 2017).

A l'inverse, la branche augmente encore ses effectifs salariés dans la tranche des plus de 60 ans (13% en 2022 contre 8% en 2017).

En un an, ce sont plus de 2 200 salariés qui ont basculé dans cette tranche. Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui plus de 7 800 salariés.

En 2022, l'âge moyen des salariés de la branche est de 44 ans et 8 mois.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2017	2021	2022
Marchandises	43,78	43,7	43,7
Voyageurs	50,59	51,4	52,5
Sanitaire	41,1	42,5	41,6
Branche	44,6	44,7	44,8

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen des salariés de la branche est sensiblement la même qu'en 2021 (44 et 8 mois en 2022 contre 44 et 7 mois en 2021).

L'âge moyen dans l'activité marchandises semble stable depuis 5 ans ainsi qu'en transport sanitaire.

A l'inverse, en transport routier de voyageurs, l'âge moyen des salariés s'intensifie d'année en année. Aujourd'hui, l'âge moyen est de 52 ans et demi contre 50 ans et demi en 2017, soit un vieillissement des salariés dans ce secteur de deux ans en 5 ans.

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2017	2021	2022
Conduite en marchandises	44,3	44,9	44,6
Conduite en voyageurs	51,5	52,3	53,8
Conduite en sanitaire	40,8	42,3	41,1
Branche conduite	45,2	45,9	45,8
Exploitation transport	42,0	40,7	41,2
Logistique	40,5	39,3	39,9
Autre	45,7	45,7	45,5

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen d'un conducteur est de 45 ans et 8 mois. C'est un an de plus que la moyenne d'âge des salariés toutes familles professionnelles confondues (44 ans et 8 mois).

A contrario, la famille conduite est nettement plus jeune en transport sanitaire (plus de 4 ans de différence par rapport à l'âge moyen d'un conducteur) et dans l'activité marchandises, c'est un an de moins.

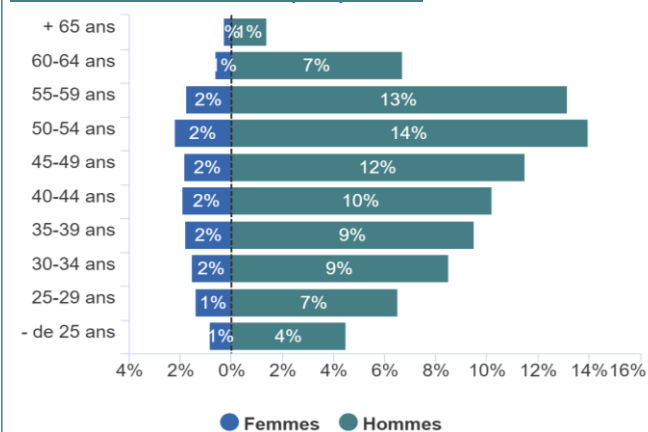
En transport routier de voyageurs, la moyenne d'âge est nettement plus élevée (8 ans de plus).

L'analyse par ancien territoire montre que les conducteurs en transport routier de voyageurs sont plus âgés côté Occitanie Pyrénées (55 ans et 2 mois) que côté Occitanie Méditerranée (51 ans et demi).

Au niveau des familles exploitation transport et logistique, l'âge des salariés est plus jeune (41 ans pour le premier et 39 ans et 9 mois pour le deuxième), mais cependant on constate ici un léger vieillissement de ces emplois par rapport à 2021.

La pyramide des âges par grand secteur d'activité permet de montrer quelques différences :

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2022

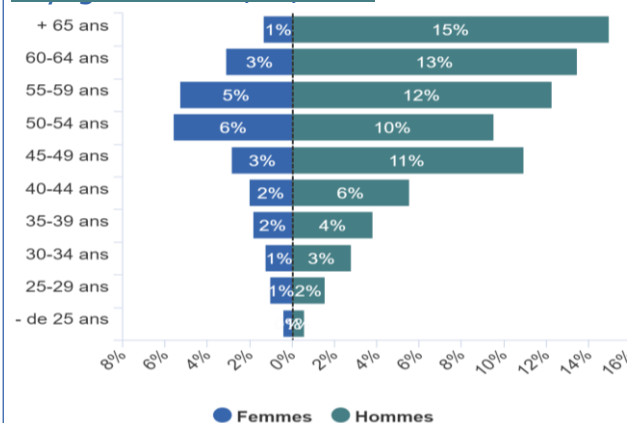


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité marchandises, le plus grand nombre de salariés se situe dans la tranche d'âge des 45/59 ans pour 45% d'entre eux.

- Les moins de 35 ans représentent 24% des salariés (soit 1 point de moins qu'en 2021).
- A l'opposé, les plus de 60 ans représentent dorénavant 9% des effectifs de ce secteur (en progression de 3 points en un an).
- Après 60 ans, les hommes sont plus nombreux à occuper un emploi comparé aux femmes (8% d'hommes contre 1% de femmes sur cette même tranche d'âge).

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2022

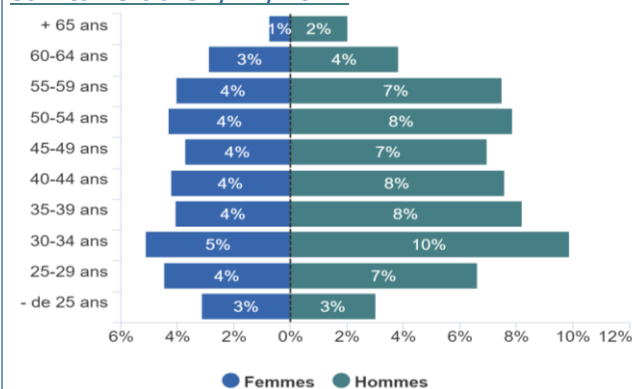


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En transport routier de voyageurs :

- Les moins de 40 ans représentent 14% des effectifs de ce secteur (en baisse de 3 points comparé à 2021)
- Les plus de 55 ans occupent 49% des emplois
- Les plus de 60 ans sont aujourd'hui 32% des effectifs contre 24% en 2021 soit une augmentation du nombre de salariés les plus âgés de 35% (ce qui représente un volume de 800 salariés de plus dans cette tranche).
- Enfin, la plus importante tranche d'âge des femmes dans ce secteur, se situe chez les 50/59 ans où elles sont 11%.

7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2022

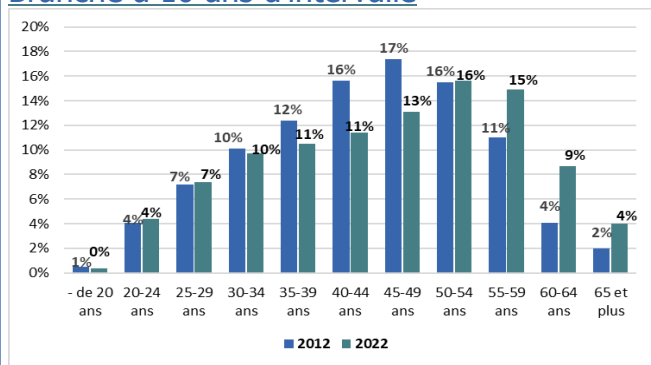


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En transport sanitaire :

- Les moins de 40 ans concentrent 44% des effectifs du secteur (1 point de moins cependant qu'en 2021).
- Les plus de 40 ans sont 56% et sont en augmentation de 1 point.
- A contrario, les plus de 60 ans sont beaucoup moins nombreux que dans les deux autres secteurs d'activité de la branche. Ils représentent 10% des effectifs, mais sont cependant en progression de 1 point comparé à 2021, notamment sur la tranche d'âge des 60/64 ans.
- Les moins de 25 ans restent stables et représentent 6% des emplois.

8. Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

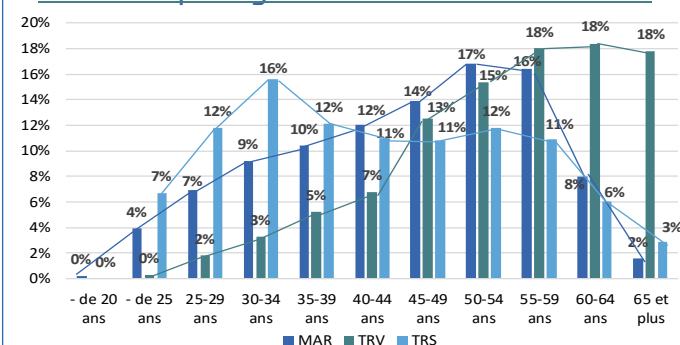
En 2022, 32% des salariés ont moins de 40 ans, soit 2 points de moins qu'en 2012.

De même, la tranche d'âge des effectifs au-delà de 50 ans s'est encore accentuée en 10 ans :

- Les plus de 50 ans représentent dorénavant 44% des effectifs contre 33% en 2012, soit une augmentation de 11 points.

- La tranche d'âge des 50/59 ans comptabilise à elle seule sur 2022, 18 830 salariés.
- Enfin, les plus de 60 ans comptent aujourd'hui 13% des effectifs de la branche contre 6% en 2012, soit 7 points d'écart).

9. Structure par âge dans la conduite en 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

→ Dans l'activité marchandises au sens large, les jeunes conducteurs de moins de 25 ans représentent 4% des effectifs de conduite (-1 point comparé à 2021).

Cette baisse provient d'une moindre entrée sur le marché du travail de jeunes conducteurs de moins de 20 ans alors qu'en 2021, suite aux difficultés de recrutement plus importantes, ils avaient été plus largement intégrés dans les entreprises.

Par ailleurs, l'activité marchandises concentre un peu moins de conducteurs dans la tranche d'âge des 40/54 ans : 43% en 2022 contre 46% en 2021.

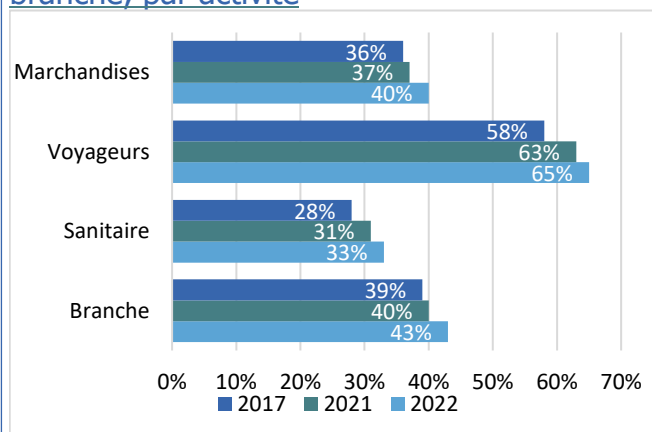
→ En transport routier de voyageurs, les jeunes de moins de 25 ans restent toujours aussi peu nombreux car jusqu'à hier, il leur fallait avoir au minimum 21 ans pour conduire un autocar, ce qui n'est plus le cas maintenant, où l'âge légal a été abaissé à 18 ans avec la mise en place d'un tutorat sur les six premiers mois de démarrage de l'activité.

Les conducteurs de 55 ans et plus ont fortement progressé en un an : ils représentent dorénavant 54% des effectifs contre 46% en 2021, soit 10 points de plus.

→ Au niveau du transport sanitaire, les jeunes conducteurs de moins de 25 ans sont en progression de 1 point pour se situer à 7% des effectifs de conduite du secteur.

Plus de 47% des conducteurs en poste dans le secteur ont moins de 40 ans, alors qu'en comparaison, ils sont 17 points de moins dans l'activité marchandises et 27 points de moins en transport routier de voyageurs.

10. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Définition : Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs.

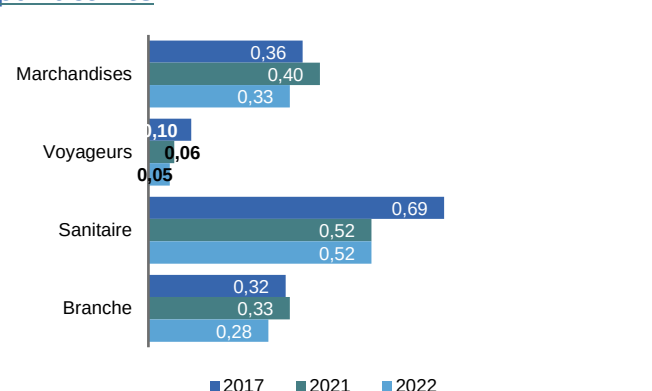
Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global.

Le taux de renouvellement des effectifs de la branche est de 43% en 2022, soit 3 points de plus qu'en 2021.

Ceci s'explique par le fait que la part des 50 ans dans chacun des secteurs d'activité a augmenté de 2 à 3 points.

Cette situation risque d'accentuer encore la gestion des départs des salariés des entreprises du secteur pour fin de carrière.

11. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans.

En région, ce taux de relève est de 0,28, signifiant que les plus de 50 ans sont 3,5 fois nombreux que les moins de 30 ans, ce qui est notamment le cas dans l'activité marchandises.

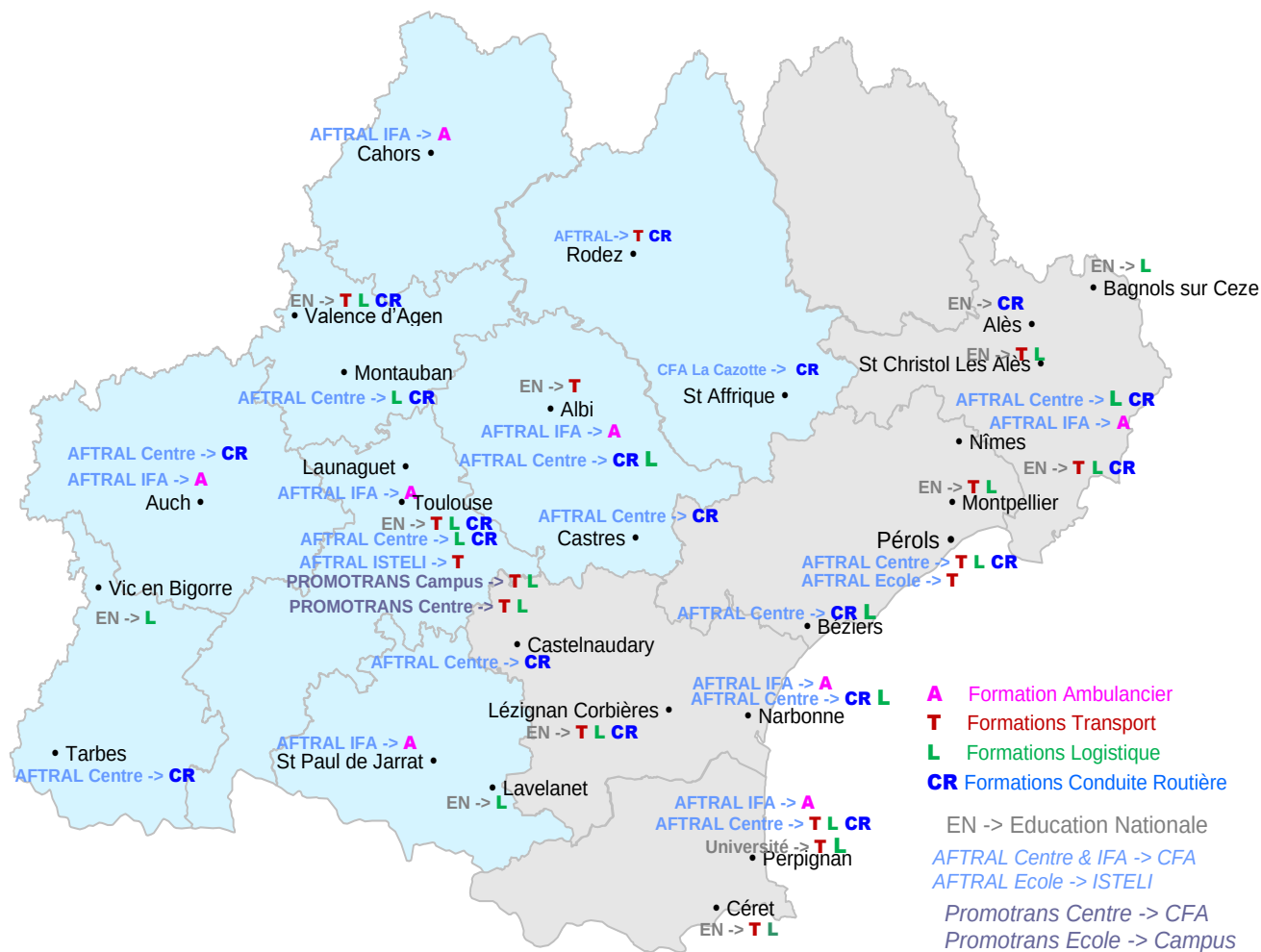
En transport routier de voyageurs, le taux de relève continue de baisser : les plus de 50 ans sont 18,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

En transport sanitaire, le taux de relève est légèrement plus élevé et semble s'être établi à 0,52 comme en 2021. Dans ce secteur, les plus de 50 ans sont à peine 1,9 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2022-2023



Source : AFT - DIP

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

En 2022, une première estimation sur les données communiquées montre que plus de 4 238 candidats ont obtenu un diplôme d'Etat ou un Titre Professionnel/Titre Privé d'accès à un métier du secteur transport logistique en région Occitanie.

1. Diplômes d'Etat délivrés en 2022*

	2022	Taux de féminisation	Taux de réussite en 2022	Evolution 2022/2021
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises (CRM)*	348*	/	94%*	9%*
CAP Conducteur Livreur Marchandises (CLM)	21	/	68%	-28%
CAP Déménageur sur VUL	NC	NC	NC	NC
BAC PRO Conducteur transport routier de marchandises (CTRM)	80	5%	83%	-1%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)	424	36%	72%	18%
Exploitation-gestion				
Bac Pro Organisation des Transports	40	25%	69%	-2%
BTS Gestion des Transports et de Logistique Associée*	72*	/	62%	/
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur logistique (OL)*	81*	/	80%	/
Bac Pro Logistique	150	12%	66%	-12%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules automobiles option Véhicules industriels	NC	NC	NC	NC
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option Véhicules industriels	66	2%	79%	-4%
BTS Maintenance des véhicules option : Véhicules de transport routier	NC	NC	NC	NC
Total estimatif * admis	1 282 *			

Source : Ministère de l'Education Nationale et Ministère de la Santé –

* Données chiffrées incomplètes sur 2022 pour certaines filières des diplômes Education Nationale

Cette année, nous n'avons pas pu recueillir la totalité des données chiffrées sur la délivrance des diplômes relevant du Ministère de l'Education Nationale.

Certaines filières marquées d'un * sont incomplètes à ce jour. C'est le cas sur les CAP conduite, opérateur logistique, déménagement, maintenance ainsi que sur les BTS Gestion des transports et maintenance.

Sur la filière Bac Pro conduite en transport routier de marchandises, le nombre de diplômés est resté quasiment stable d'une année sur l'autre, avec cependant une légère baisse du taux de réussite de 5 points. Sur les données connues de la filière CAP CRM, nous pouvons déjà dire qu'il y a une augmentation du nombre de diplômés de 9%.

Sur la filière Bac Pro Organisation des transports, le nombre de diplômes délivrés est resté également stable, mais là encore, le taux de réussite aux examens a chuté de près de 20 points.

Sur la filière logistique, le nombre de diplômés a baissé de 12% en un an, ainsi que le taux de réussite à l'examen (-13 points par rapport à 2021).

Enfin, sur la filière DEA (diplôme d'Etat Ambulancier), le nombre de diplômés a progressé de 18% comparé à 2021 avec malgré tout un taux de réussite plus bas qui peut s'expliquer par le changement de référentiel de formation augmentant la durée et le nombre de modules de formation.

2. Titres Professionnels délivrés en 2022

Le taux de réussite moyen aux titres professionnels/titres privés est de 79%

	2022	Taux de féminisation	Taux de réussite en 2022	Evolution 2022/2021
Conduite	2 272			
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	118	44%	98%	34%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 167	10%	81%	26%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	228	11%	81%	-11%
Conducteur de transport en commun sur route	759	24%	68%	58%
Exploitation-gestion	139			
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	33	39%	83%	106%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	88	20%	77%	13%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	7	43%	50%	0%
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs	11	27%	73%	57%
Manutention – magasinage	545			
Technicien en logistique d'entreposage	39	21%	85%	70%
Agent magasinier	74	12%	79%	-25%
Cariste d'entrepôt	97	5%	95%	-43%
Préparateur de commandes en entrepôt	335	14%	95%	-32%
Total	2 956	16%	79%	12%

Source : DGEFP

Plus de 2 900 titres professionnels/titres privés ont été délivrés en 2022, soit une progression de 12% ce qui représente 300 titres délivrés de plus qu'en 2021.

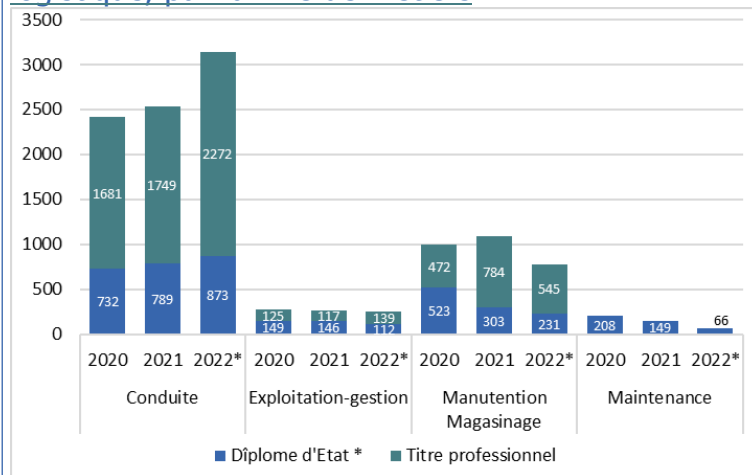
Cette hausse du nombre de titres délivrés provient surtout d'une augmentation de volume de formation conduite (+520 titres délivrés au total, notamment avec une forte augmentation sur les titres professionnels de conduite en transport routier de voyageurs (+58%) et sur les titres professionnels de conduite sur porteur (+26%).

Globalement, le taux de réussite aux examens a progressé en conduite routière (y compris sur celui du titre professionnel de conduite de transport en commun sur route, même si c'est sur ce titre où le taux de réussite à l'examen reste le plus bas comparé aux autres titres professionnels de conduite (68% de réussite en conduite voyageurs contre 82% et 81% de taux de réussite sur le titre professionnel sur porteur et sur tous véhicules).

Sur 2022, on constate une baisse du nombre de titres professionnels délivrés dans la filière Manutention/magasinage(-30%), sauf sur la formation transport en logistique d'entreposage qui a progressé de 70%.

Enfin, sur les filières d'enseignements supérieures, le volume de titres délivrés a progressé de 19%, notamment sur la formation « Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises » qui a augmenté de nombre de candidats certifiés de 106%. Cette augmentation correspond aussi à l'ouverture par une autre école de la branche de la même formation.

4. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale -

* Données chiffrées incomplètes sur 2022 pour certaines filières des diplômes Education Nationale

En 2022, les certifications délivrées sur les titres professionnels et sur les données connues des diplômes d'Etat, montre une progression dans la famille conduite de :

- 30%, notamment sur le titre professionnel de conducteur routier sur porteur et de conducteur de transport en commun sur route.
- 11% sur les diplômes Education Nationale (évolution calculée sur les données connues).

Au niveau de la famille Manutention /Magasinage, on constate à l'inverse, une baisse du nombre de titres professionnels délivrés de 30%, notamment sur la formation du titre professionnel de préparateur de commandes (-32%).

5. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2022	Evolution 2022/2021
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	118	34%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 167	26%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	228	-11%
CAP Conducteur routier marchandises *	348 *	+9%*
CAP Conducteur Livreur Marchandises	21	-28%
Cap Déménageur sur VUL *	NC	NC
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	80	-1%
Formation Initiale Minimale Obligatoire et Passerelle	2 019	-9%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	759	58%
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	/	/
Formation Initiale Minimale Obligatoire et Passerelle	531	28%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	424	18%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

* Données chiffrées incomplètes sur 2022 pour certaines filières des diplômes Education Nationale

En 2022, au niveau de l'activité marchandises, 41% des candidats en formation ont pu accéder à un métier de conducteur routier marchandises par le biais d'un titre professionnel (c'est 9 points de plus qu'en 2021), 55% par le biais d'une Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) et d'une formation passerelle marchandises (soit 1 point de moins qu'en 2021) et enfin, 11% (estimés) par le biais d'un diplôme d'Etat.

Au niveau du transport de voyageurs, 59% des candidats en formation accèdent au métier de conducteur transport en commun sur route grâce à un titre professionnel (c'est une augmentation de près de 60% de Titres professionnels par rapport à 2021), et 41% par le biais d'une FIMO et passerelle voyageurs.

3 Les effectifs des contrats en alternance dans la Branche en 2022

1 529 contrats d'alternance signés en 2022, soit une progression de 9% par rapport à 2021, dont **82% sont en contrat d'apprentissage** dans les lycées professionnels et CFA de la branche.

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2021	553	395	7	57	146	1 158	29%
2022	637	344	10	45	220	1 256	/

Source : OPCO Mobilités

Alors que les aides à l'embauche perdurent tout en étant légèrement réduite par rapport à 2021, le volume de contrats d'apprentissage signé continue de progresser sur 2022, mais se contracte malgré tout : +8% de contrats signés de plus sur 2022 contre +14% en 2021 et +38% en 2020.

La famille conduite affiche une hausse du nombre de contrats d'apprentissage de 15%, alors que

dans les familles exploitation / gestion et maintenance, le nombre de contrats signés est en baisse (-13% pour la 1^{ère} famille et -21% pour la deuxième famille professionnelle).

Ces contractions sont toutefois cohérentes avec la baisse d'activité dans le secteur d'activité des marchandises et des prestataires logistiques.

Contrats de professionnalisation 2022	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
Marchandises	177	19	/	4	10	210	17%
Voyageurs	33	5	/	/	3	41	20%
Transport Sanitaire	22	/	/	/	/	22	45%
Total	232	24	/	4	13	273	19%

Source : OPCO Mobilités

Le nombre de contrats de professionnalisation progresse de 12% sur 2022.

Cette hausse du nombre de contrats se retrouve essentiellement dans la famille conduite (+18% par rapport à 2021) et plus particulièrement dans la famille conduite en transport routier de voyageurs (+154%) ainsi qu'en transport sanitaire (+100%).

Le taux de féminisation est en baisse sur 2022 (-11 points par rapport à 2021), dû pour partie à une baisse de l'embauche de femmes dans le transport sanitaire.

Seulement 45% de femmes ont signé un contrat de professionnalisation dans la famille conduite en 2022 contre 83% en 2021.

6. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2022 par métier

2022		Conduite	Exploitation	Manutention/ Magasinage	Maintenance
Professionnalisation des salariés					
Contrats de pro.		232	24	0	4
Evolution		18%	-8%	0%	0%
Plan de développement des compétences des salariés					
Entreprises -11 salariés		684	34	98	31
Evolution		-10%	17%	72%	-22%
Entreprises +11 salariés		4 165	87	606	192
Evolution		1%	-47%	-3%	32%
Autres dispositifs de formation					
POEC		163	/	/	/
Evolution		-7%	/	/	/
Ensemble					
Total		5244	145	704	227
Evolution		-1%	-34%	4%	20%

Source : OPCO Mobilités

Au niveau des actions soutenues par l'OPCO Mobilités, les éléments suivants sont constatés :

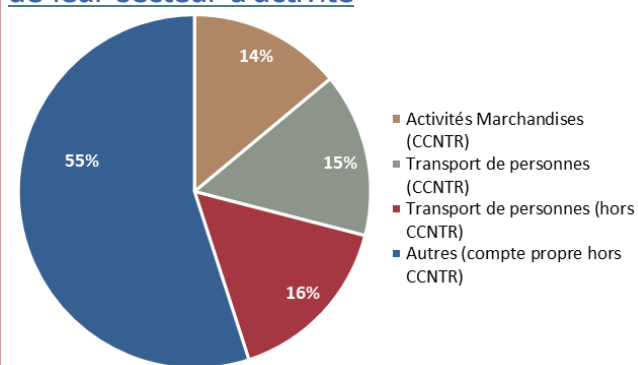
- Hausse des contrats de professionnalisation en conduite (+18%, tout en se réduisant par rapport à 2021 où la hausse était de 23%).
- Baisse modérée des contrats de professionnalisation dans la famille exploitation.
- Baisse également du nombre de POEC (-7% par rapport à 2021).
- Sur la partie Plan de développement des compétences dans les entreprises de moins de 11 salariés, l'utilisation du plan est en baisse de 10% dans la famille conduite, mais en hausse dans la famille Manutention/magasiner de 72%.
- Dans les entreprises de plus de 11 salariés, on constate une baisse de l'utilisation du plan de développement des compétences dans la famille exploitation (-47%), mais à l'inverse une hausse de 32% de l'utilisation du plan dans la famille Maintenance.

Enfin, le nombre de femmes qui utilise le plan de formation de l'entreprise est plus important dans les entreprises de moins 11 salariés (22% d'entre elles sont utilisatrices et même jusqu'à 44% dans la famille exploitation), alors qu'elles ne sont plus que 18% à l'utiliser dans les entreprises de plus de 11 salariés.

7. Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT en 2022

4 382 formations de conduite cofinancées par l'AFT en 2022 en région Occitanie, soit une progression de **1%** par rapport à 2021. Au national, ce sont plus de 47 300 formations cofinancées (+12% par rapport à 2021).

7. Répartition des bénéficiaires en emploi ou avec une promesse d'embauche en fonction de leur secteur d'activité



Source : AFT

Les Formations Initiales Minimales Obligatoires (FIMO) représentent 49% des formations de conduite ayant bénéficié d'un cofinancement par l'AFT.

Le volume des formations qualifiantes d'accès au métier de conduite en transport routier de voyageurs cofinancé par l'AFT s'est accru de 35% en 2022.

54% des bénéficiaires des financements de l'AFT en 2022 sont au moment de leur inscription en formation, demandeurs d'emploi (ils étaient 60% en 2021).

Parmi les bénéficiaires en emploi ou avec une promesse d'embauche qui bénéficient de ce cofinancement, près d'un tiers sont engagés dans des entreprises relevant de la convention collective des transports routiers.

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2022

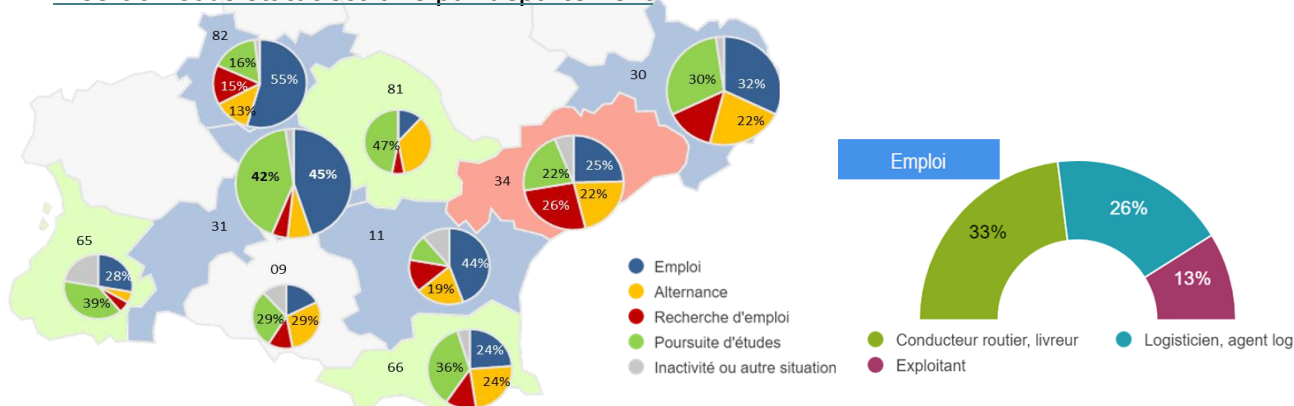
Plus de 750 jeunes sous statut scolaire et en apprentissage ont répondu à l'enquête de placement 6 mois après la sortie de leur examen de juin 2022. Cette enquête a été réalisée de février à mars 2023.

1. Insertion sous statut scolaire en lycée professionnel

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi		Parmi ceux qui sont en entreprise				
				% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique
Conduite								
70%	22%	10%		59%	14%	13%	15%	64%
Exploitation – Gestion								
56%	34%	7%		47%	9%	40%	4%	54%
Manutention – Magasinage								
39%	33%	19%		19%	10%	54%	17%	30%
Total insertion sous statut scolaire en lycée professionnel								
53%	30%	13%		43%	11%	33%	12%	51%

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS

Insertion sous statut scolaire par département



53% des jeunes à temps plein sous statut scolaire sont en emploi à l'issu de l'enquête de placement, soit 9 points de moins qu'en 2021.

- On constate sur 2022, une forte augmentation des poursuites d'études (+11 points par rapport à 2021), peut-être liée à une baisse de l'activité dans les entreprises du secteur sur la fin d'année 2022 et le début de l'année 2023.
- Le nombre de jeunes en emploi en CDI a par contre progressé de 13 points et 53% des répondants disent travailler dans une entreprise du secteur transport logistique.
- Le taux d'insertion en emploi (y compris en alternance) est plus élevé pour les jeunes issus de la filière conduite routière, puisque 70% sont en emploi et ils sont bien moins nombreux à poursuivre leurs études (22% seulement) et 64% d'entre eux travaillent dans une entreprise de transport routier.

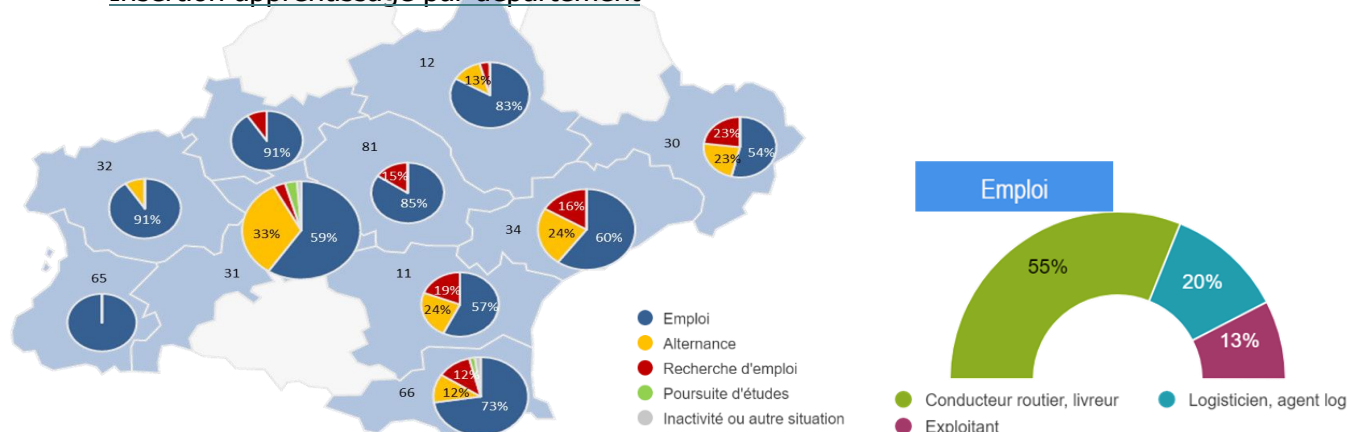
- Au niveau de la filière tertiaire transport, 56% des jeunes sont en emploi, mais seulement 28% occupent un emploi dans la famille Exploitation des transports. 15% de ces jeunes sont redevenus conducteur routier et 25% occupent un emploi d'agent logistique.
- Au niveau de la filière logistique, 57% occupent bien un emploi en lien avec leur formation, 30% d'entre eux travaillent dans le secteur du commerce et de la distribution et 21% sont en emploi chez des prestataires logistiques.

1. Insertion sous statut apprentissage

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi		Parmi ceux qui sont en entreprise				
				% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique
Direction - encadrement								
97%	/	3%		32%	9%	53%	6%	65%
Conduite								
90%	2%	7%		78%	9%	7%	6%	70%
Exploitation – Gestion								
85%	1%	14%		38%	10%	44%	8%	85%
Manutention – Magasinage								
69%	6%	19%		40%	/	44%	16%	64%
Total insertion apprentissage								
87%	2%	10%		60%	9%	25%	7%	72%

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS

Insertion apprentissage par département



87% des sortants par apprentissage sont en emploi (soit 5 points de plus par rapport à 2021). Parmi ces apprentis, 60% sont en contrat de travail à durée indéterminée (en baisse cependant de 10 points comparé à 2021), au profit d'une hausse de jeunes qui poursuivent leurs études en contrat d'alternance (25% en 2022 contre 13% en 2021).

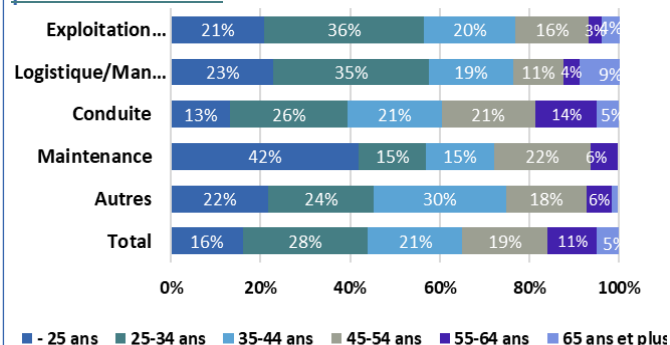
- Dans la famille conduite, l'emploi en CDI reste bien plus élevé que la moyenne puisqu'il se situe à 78% (avec une baisse toute fois de 3 points par rapport à 2021).
- Les apprentis qui poursuivent le plus leurs études en alternance, sont ceux dans les filières d'enseignement supérieur pour 53% d'entre eux.
- Le pourcentage de jeunes qui est en recherche d'emploi reste majoritairement dans la famille manutention/magasinerie (pour 19% d'entre eux). Certains souhaitent très certainement se réorienter à l'issue de leur formation.
- Sur 2022, la poursuite d'études en alternance est la plus élevée sur la Haute-Garonne (pour 33% d'entre eux), puis sur l'Hérault (24% de jeunes) et l'Aude (24%).

- A l'inverse, le pourcentage de jeunes en emploi (y compris en alternance) au moment de l'enquête, est plus marqué sur les départements du Gers, Tarn et Garonne, Aveyron et les Pyrénées Orientales.
- Les jeunes apprentis de conduite routière occupent bien 6 mois après la fin de leur formation, un emploi de conducteur routier ou conducteur livreur, 74% d'entre eux sont en emploi dans des entreprises du TRM, 11% dans le BTP.
- Ceux qui ont suivi la filière tertiaire transport, occupent à 51% un emploi dans la famille exploitation, mais 21% redeviennent conducteur routier. Par contre, ces apprentis, sont 89% à être employés dans les entreprises de la branche des transports routiers.
- Enfin, les jeunes issus de la filière logistique sont 64% à occuper un emploi en lien avec leur formation initiale, 52% sont employés dans des entreprises de prestations logistiques et 13% sont dans des entreprises de transport routier de marchandises.

La dynamique de l'emploi

78% des embauches en 2022 sont en CDI et 2% ont concerné des créations d'emploi.

1. Embauches par tranches d'âge et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

26% des nouveaux embauchés ont plus de 50 ans, alors que 31% ont moins de 30 ans.

Les embauches de moins de 35 ans se situent plus spécifiquement dans la famille exploitation et Maintenance pour 57% des recrutements, et pour 58% des recrutements dans la famille Logistique/manutention/magasinerie.

Dans la famille Conduite, les moins de 35 ans représentent 39% des recrutements et les plus de 55 ans, 19% des embauches.

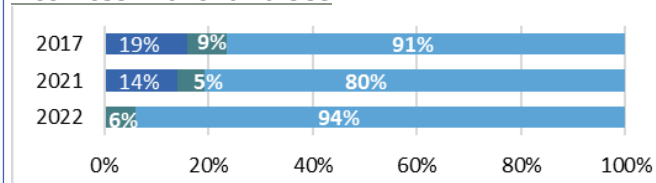
Le volume des embauches s'est contracté sur 2022 (-12%), et représente près de 15 000 embauches contrairement à 2021 où il y avait une forte augmentation des embauches par rapport à 2020 (+35%).

Cette baisse des recrutements est la conséquence directe de l'inflation actuelle qui pèse sur l'activité économique du transport routier, en raison de la hausse des prix de l'énergie, la désorganisation des chaînes d'approvisionnement industrielles et les difficultés de recrutement.

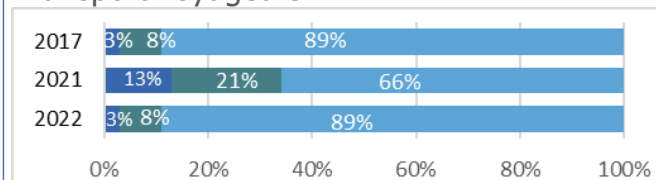
Au cours de l'année 2022, les créations d'emploi destinées à accroître les capacités de production des entreprises, n'ont représenté que 2% des embauches de la Branche en région Occitanie. Les autres embauches ont concerné à hauteur de 6% les remplacements pour départs en fin de carrière et pour 92%, tous les autres motifs de départ (licenciement pour faute, démission, rupture conventionnelle...)

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

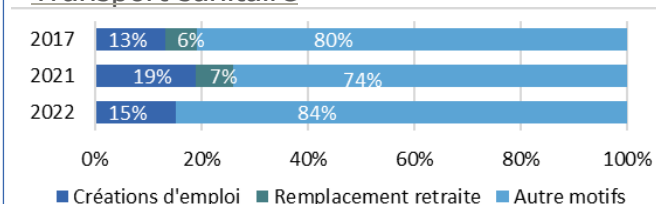
Activités marchandises



Transport voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

76% des embauches globales ont été réalisées dans l'activité marchandises, 13% en transport routier de voyageurs et 11% en transport sanitaire.

- Cependant sur l'année 2022, dans l'activité marchandises et pour la première fois, l'ensemble des embauches ont principalement été réalisées pour du renouvellement classique (94% des recrutements) et pour des départs en fin de carrière (6% des embauches).
- En transport routier de voyageurs, là aussi, baisse des recrutements pour création d'emploi (3% des embauches contre 13% en 2021), ainsi que pour remplacer les salariés partants pour fin de carrière (8% des recrutements en 2022 contre 21% en 2021).
- Le transport sanitaire s'est retrouvé en 2022 à être le seul secteur d'activité à avoir eu des embauches conséquentes pour des augmentations de capacité d'activité (15% de créations d'emploi), par contre à l'inverse sur la même année, presque aucune embauche pour des départs en fin de carrière.

27% des établissements interrogés ont eu recours à l'intérim en 2022, soit 2 points de moins qu'en 2021.

3. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2021	2022	Evolution
Marchandises	4 399	3 261	-26%
Voyageurs	38	66	+74%
Sanitaire	36	35	-3%
Branche	4 473	3 362	-25%

Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'intérimaires employé dans les entreprises de la branche a chuté de 25% sur 2022. Cette baisse a surtout concerné principalement le secteur des prestataires logistiques et le transport routier de marchandises, alors que les entreprises relevant des auxiliaires de transport ont fait appel un peu plus à l'intérim.

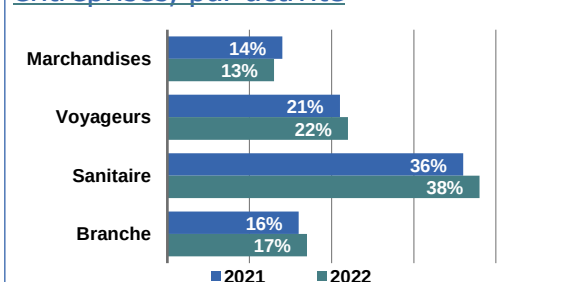
Le secteur qui a contrario a eu le plus recours à des intérimaires, est le secteur du transport routier de voyageurs (+74% d'intérim comparé à 2021).

Enfin, le secteur du transport sanitaire reste le secteur qui fait le moins appel à l'intérim (à peine 1% d'intérimaires).

17% des embauches se sont portées en direction d'un public féminin.

Les embauches en direction du public féminin, restent moins importantes que celles des hommes dans la branche, même si elles ont toute fois progressé de 1 point en un an.

4. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les embauches de femmes restent cependant plus faibles que la part des femmes dans la branche en région (17% d'embauches de femmes sur 2022, alors que les femmes occupent 18% des emplois).

Le transport sanitaire reste le secteur d'activité avec le plus fort taux d'embauches de femmes (38% d'embauches) et est même en progression de 2 points par rapport à 2021.

Le transport routier de voyageurs est le deuxième secteur d'activité de la branche à recruter le plus de femmes avec 21% des recrutements sur ce public.

5. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2022

	Part des femmes	Evolution 2021/2022 Taux de variation
Magasinage, manutention et déménagement	22%	-3,6%
Organisation de la circulation des marchandises	40%	0%
Personnel d'encadrement logistique	26%	-3,3%
Personnel de conduite du transport routier	11%	5,3%
Personnel d'encadrement du transport routier	23%	-30,8%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	18%	-1,5%
Ensemble du marché du travail régional	52%	-3,2%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes dans la demande d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique est de 18% sur 2022, soit un point de mieux qu'en 2021.

Elles restent principalement positionnées en recherche d'emploi sur les métiers d'organisation de la circulation des marchandises pour 40% d'entre elles, ainsi que sur les métiers de Personnel d'encadrement logistique (pour 26% d'entre elles) et sur le Personnel d'encadrement du transport routier (23% de la demande).

Sur ce dernier métier, les femmes en demande d'emploi sont moins nombreuses à rechercher ce type d'emploi sur 2022 qu'en 2021 (baisse de 31% de la demande).

6.Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2022

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2021/2022 Taux de variation
Conduite de marchandises sur longue distance	6%	21,6%
Courses et livraisons express	20%	0%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8%	8,1%
Conduite de transport de particuliers	22%	14,8%
Conduite de transport en commun sur route	22%	-2,0%
Conduite de véhicules sanitaires	35%	-9,3%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

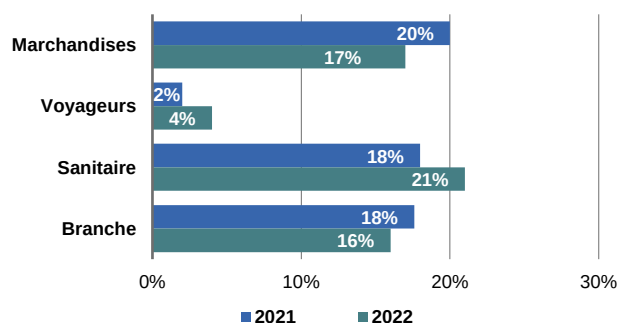
Alors que le secteur du transport sanitaire est le secteur qui concentre le plus de femmes sur des postes de conduite (comparé au transport routier de voyageurs et de marchandises), elles sont pourtant plus nombreuses à être inscrites à la recherche d'un emploi de conductrices de véhicules sanitaires (35% de femmes), en baisse cependant de 9% par rapport à 2021.

De même, 22% de femmes en recherche d'emploi sont positionnées sur les métiers de conduite en transport de voyageurs, alors que ce secteur comptabilise 20% de femmes conductrices.

16% des embauches ont été pourvues par des jeunes de moins de 25 ans en 2022.

C'est 2 points de moins qu'au cours de l'année 2021.

7.Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Alors que les embauches de jeunes de moins de 25 ans ont progressé dans le transport sanitaire de 3 points, c'est dans l'activité marchandises au sens large, que les embauches de ces mêmes jeunes ont baissé (17% de recrutements de jeunes contre 20% en 2021).

8.Part des jeunes (-25 ans) dans la demande d'emploi, par métiers en 2022

	Part des jeunes	Evolution 2021/2022 Taux de variation
Magasinage, manutention et déménagement	17%	-1,8%
Organisation de la circulation des marchandises	10%	0%
Personnel d'encadrement logistique	6%	7,7%
Personnel de conduite du transport routier	8%	11,0%
Personnel d'encadrement du transport routier	5%	-33,3%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	12%	1,5%
Ensemble du marché du travail régional	13%	-0,8%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans positionnée sur les métiers du transport et de la logistique (12% en 2022) est en légère augmentation (+1,5%) par rapport à 2021.

75% de ces jeunes en demande d'emploi sont principalement concentrés sur trois métiers :

- Magasinage, manutention et déménagement
- Manutention manuelle de charges
- Conduite et livraison par tournée sur courte distance

Enfin, la part des jeunes inscrits sur les métiers d'encadrement du transport routier a fortement chuté (-33%).

9. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, en conduite en 2022

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2021/2022 Taux de variation
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	6,1%
Courses et livraisons express	20%	20%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	13%	8,7%
Conduite de transport de particuliers	4%	150%
Conduite de transport en commun sur route	2%	66,7%
Conduite de véhicules sanitaires	6%	0%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Sur l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits sur les métiers de conduite, le métier de courses et livraisons express, reste celui qui concentre le plus de ces jeunes (pour 20% d'entre eux), et leur part a même progressé de 20% en un an.

La métier de conduite et livraison par tournée sur courte distance est le deuxième métier qui concentre le plus de jeunes en demande d'emploi (13% de jeunes inscrits) et est en augmentation de 9% par rapport à 2021.

37% des départs des salariés de leur entreprise ont pour motif principal la démission, soit un point de plus qu'en 2021.

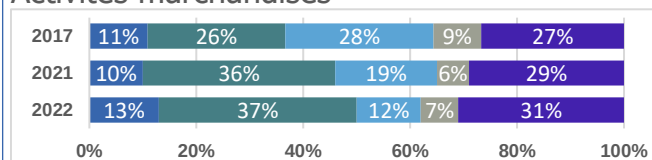
Les départs des salariés des entreprises de la branche ont baissé sur 2022 et ont représenté un volume de près de 13 000 départs.

La démission reste le principal motif des départs des salariés (37% des cas).

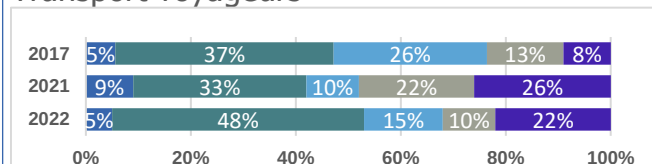
La deuxième raison des départs est la fin de CDD pour 12% d'entre eux, puis le licenciement pour faute (10% des départs).

10. Motifs de départs des salariés employés, par activité

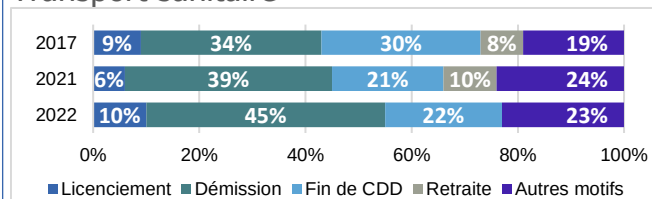
Activités marchandises



Transport voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Selon le secteur d'activité considéré, les salariés démissionnaires sont nettement plus nombreux dans le transport routier de voyageurs pour 48% d'entre eux et dans le transport sanitaire pour 45% des salariés.

Dans l'activité marchandises, la démission représente 37% des départs comme pour la moyenne de la branche.

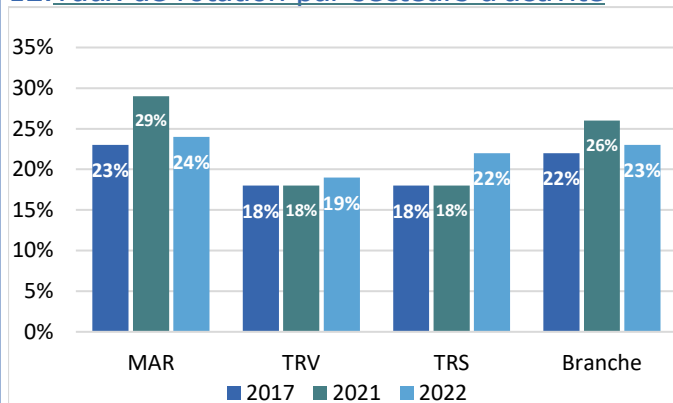
Les licenciements pour faute sont plus présents comme cause de départs dans l'activité marchandises et concernent 13% des salariés.

Dans le transport sanitaire, les licenciements pour faute concernent 10% des effectifs.

Le nombre de départs pour cause de retraite a fortement baissé sur 2022, notamment de 12 points en transport routier de voyageurs comparé à 2021.

Le taux global de rotation est de **23%** en 2022.

12. Taux de rotation par secteurs d'activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

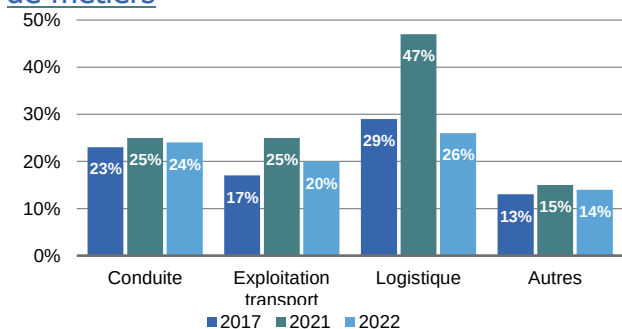
Le taux de rotation global est en baisse de 3 points sur 2022 (23% contre 26% en 2021).

Nous restons sur un taux de rotation modéré, témoignant d'une certaine stabilité de mouvements des personnels dans les entreprises de la branche, tout en conservant du dynamisme.

Le taux de rotation a cependant augmenté de 4 points dans le transport sanitaire et de un point en transport routier de voyageurs.

Dans l'activité marchandises, le taux de rotation est supérieur de un point à celui de la branche.

13. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation sur la famille Conduite a baissé de un point par rapport à 2021 pour se situer à 24%.

Seul le taux de rotation dans la famille logistique/manutention / magasinage reste plus particulièrement prononcé. Il est à 26%, même s'il s'est fortement tassé par rapport à 2021 où il était à 47%.

La prospective globale pour la région

Préambule :

Des prévisions d'emploi sur 2023 un peu à l'identique de 2022, avec un ralentissement des projections en recrutement sur les 3^e et 4^e trimestre notamment dans l'activité marchandises au sens large (comprenant le transport routier de marchandises, les activités auxiliaires de transport, les prestataires logistiques, le déménagement et la location), liées à la crise économique. A l'inverse, quelques besoins en recrutement dans le transport routier de voyageurs et une demande de besoins en recrutement assez conséquente sur l'activité transport sanitaire.

Les prévisions en recrutement

1. Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2023



	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Evolution 2022/2023
TRM	799	39%	-31%
TRV	190	64%	12%
DEM	24	20%	0%
LOC	64	50%	14%
AUX	172	52%	3%
PRL	45	38%	-18%
TRS	209	40%	-30%
TOTAL	1 504	42%	-22%

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Interrogés au cours du 1^{er} semestre 2023, plus de deux établissements sur cinq, déclarent avoir procédé à des recrutements depuis le début de l'année ou avoir l'intention de recruter d'ici la fin de l'année.

Leur nombre diminue cependant de 22% par rapport à 2021, notamment sur les secteurs d'activité du transport routier de marchandises et des prestataires logistiques, qui ne font que refléter l'impact de la crise économique.

A l'inverse, les projets de recrutements sont encore à la hausse sur le transport routier de voyageurs (+12% par rapport à 2022).

2. Répartition des projets de recrutement en 2023 par famille professionnelle

	Conduite Marchandise	Conduite Voyageurs	Conduite Sanitaire	Exploitation transport	Logistique	Autres	Total
Projets de recrutements	5 344	599	638	355	790	861	8 587
En %	62%	7%	7%	4%	9%	10%	100%

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le nombre de projets de recrutement tend à se contracter sur 2023 comparé à 2022 : baisse de 53% des projets de recrutement. Ceci est le pur reflet de la baisse d'activité principalement sur les activités des marchandises et de la logistique.

Les plus forts projets de recrutement restent malgré tout sur les postes de conduite et concentrent 77% des projets en 2022.

3. Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement



	2022	2023
TRM	47%	35%
TRV	72%	63%
DEM	13%	19%
LOC	36%	37%
AUX	36%	32%
PRL	51%	45%
TRS	55%	47%
TOTAL	48%	39%

Le pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement est en baisse sur l'année 2023 : 39% d'employeurs expriment des difficultés de recrutement contre 48% en 2022, soit 9 points de moins.

Le secteur du transport routier de voyageurs reste le premier secteur d'activité où les employeurs expriment le plus des difficultés de recrutement pour 63% d'entre eux (en légère baisse cependant comparé à 2021 où ils étaient 72% à éprouver ces difficultés).

Au niveau du secteur du transport sanitaire, 47% d'employeurs expriment également des difficultés de recrutement (cependant en baisse de 8 points par rapport à 2022).

Estimation des effectifs au 31 12 2023

Une augmentation de l'emploi salarié de la branche estimée à **+0,7% en 2023 par les membres de l'OPTL Occitanie.**

Pour la deuxième année consécutive, l'augmentation des effectifs dans la branche des transports routiers en région Occitanie restera très limitée après avoir connu depuis plus de 10 ans, de fortes croissances.

Les effectifs en fin d'année 2023 se situeraient à 62 205 salariés.

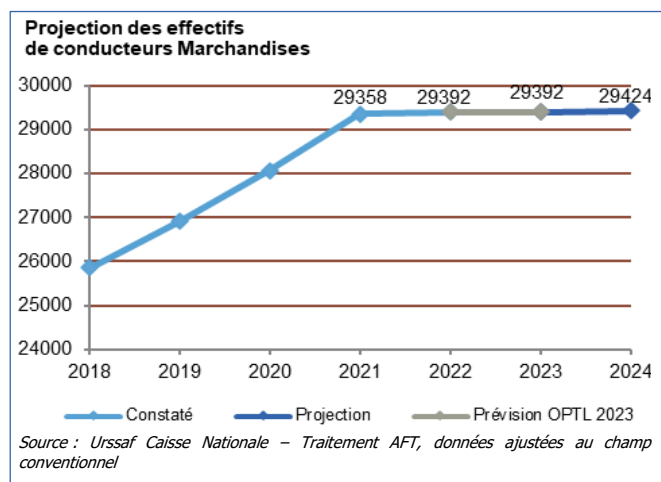
Cette estimation se fonde sur les données disponibles de l'emploi des deux premiers trimestres 2023 communiquées par l'URSSAF Occitanie et sur les travaux d'analyse en matière de prévisions lors de la réunion annuelle des membres de l'OPTL en novembre 2023.

Les statistiques URSSAF connues sur les deux premiers trimestres de l'année 2023, indiquent que l'emploi dans la branche des transports routiers bénéficie d'un acquis de croissance de 2.1% (alors

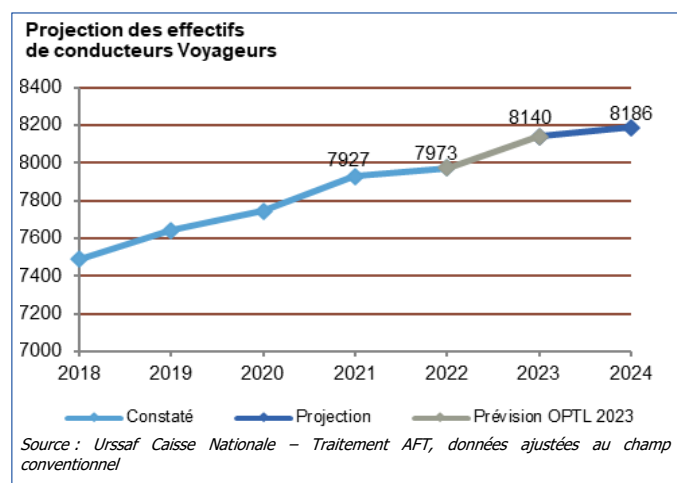
que sur la même période en 2022, nous étions à +1%).

Pour autant, la légère reprise de croissance de début d'année dans l'activité marchandises nous laisse penser qu'au vu du contexte économique toujours très tendu sur la fin d'année 2023, cette croissance est en train à nouveau de se contracter sur le 4^e trimestre.

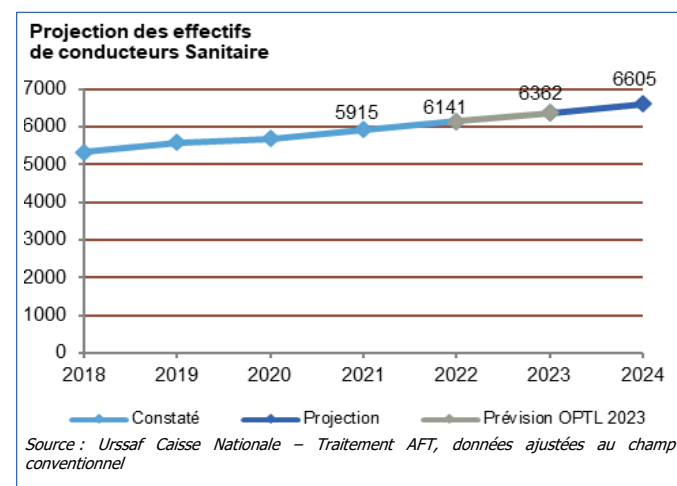
De fait, la progression estimée par les membres de l'OPTL repose essentiellement pour cette année encore, sur l'activité en transport routier de voyageurs et en transport sanitaire.



Dans l'activité marchandises au sens large, si la tendance de croissance des effectifs de l'URSSAF se maintient, combinée aux prévisions des membres de l'OPTL estimées à une croissance neutre à fin 2023, et avec une estimation stable de l'ancienneté moyenne dans le métier de conducteur marchandises à 19 ans, la projection des effectifs de conducteurs marchandises resterait à l'identique sur 2023 à 29 392 conducteurs.



Dans le transport de voyageurs, si la tendance de croissance des effectifs de l'URSSAF pour 2023 se maintient et que l'on applique les prévisions de l'OPTL estimées à +2.1% à fin 2023 dans l'activité voyageurs, avec une estimation stable de l'ancienneté moyenne dans le métier de conducteur voyageurs à 12 ans, la projection des effectifs de conducteurs voyageurs s'établirait à 8 140 conducteurs à fin 2023, soit 170 postes de plus.



Dans le transport sanitaire, si la tendance de croissance des effectifs de l'URSSAF se maintient sur la fin de l'année 2023, et que l'on applique les prévisions de l'OPTL estimées à +3.6% dans l'activité sanitaire, avec une estimation de l'ancienneté moyenne de 9 ans dans le métier de conducteur ambulancier, la projection des effectifs de conducteurs s'établirait à 6 362 conducteurs en transport sanitaire à fin 2023, soit 220 postes de plus.

ZOOM SUR LES BESOINS EN FORMATIONS D'ACCÈS AUX METIERS DE CONDUCTEUR-RICE-S ROUTIER-ERE-S EN 2024

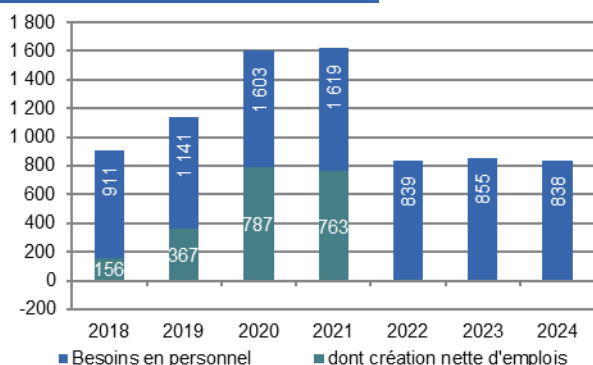
Les besoins annuels en formation d'accès au métier correspondent aux besoins induits chaque année par les créations nettes d'emploi et aux besoins annuels en renouvellement (départ en retraite, en congés de fin d'activité (CFA) et au turnover classique).

Estimation des besoins en formation d'accès au métier de conducteur-rice-s routier-ère-s marchandises

Prospective des besoins en conducteur-rice-s marchandises au sein de la branche				
	2022	2023	2024	
Activités marchandises				
42% de conducteurs employés dans la branche				
Besoin global en conducteurs	1 581	1 547	1 581	
dont créations d'emplois	34	0	32	
dont renouvellement (Ancienneté métier = 19 ans)	1 547	1 547	1 549	

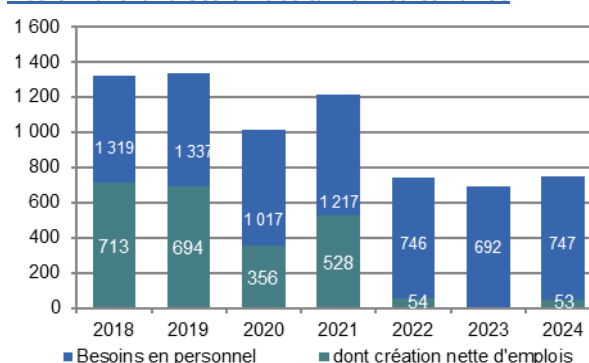
Le besoin global des entreprises de la branche en nouveaux conducteur-rice-s marchandises est estimé à 1 580 pour l'année 2024. Une projection des besoins évaluée par ancien territoire, laisse apparaître une estimation des besoins de 838 conducteur-rice-s sur la partie Occitanie Pyrénées et de 747 sur la partie Occitanie Méditerranée.

Besoins annuels de nouveaux entrants conducteur-rice-s marchandises en Occitanie Pyrénées



Source : URSSAF Caisse Nationale - Données ajustées au champ conventionnel

Besoins annuels de nouveaux entrants conducteur-rice-s marchandises en Occitanie Méditerranée

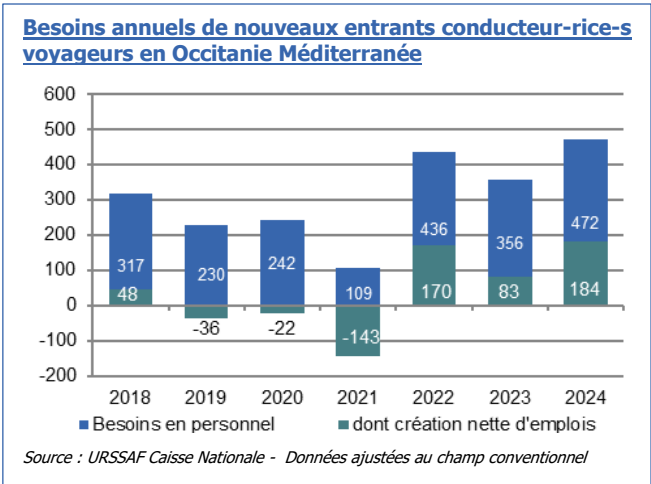
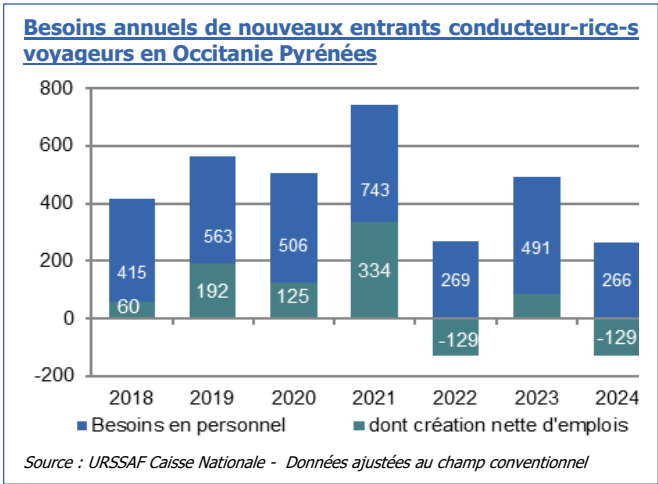


Source : URSSAF Caisse Nationale - Données ajustées au champ conventionnel

Estimation des besoins en formation d'accès au métier de conducteur-rice-s routier-ère-s voyageurs

Prospective des besoins en conducteur-rice-s voyageurs au sein de la branche				
	2022	2023	2024	
Transport de voyageurs				
62% de conducteurs employés dans la branche				
Besoin global en conducteurs	710	846	728	
dont créations d'emplois	46	167	46	
dont renouvellement (Ancienneté métier = 12 ans)	664	679	682	

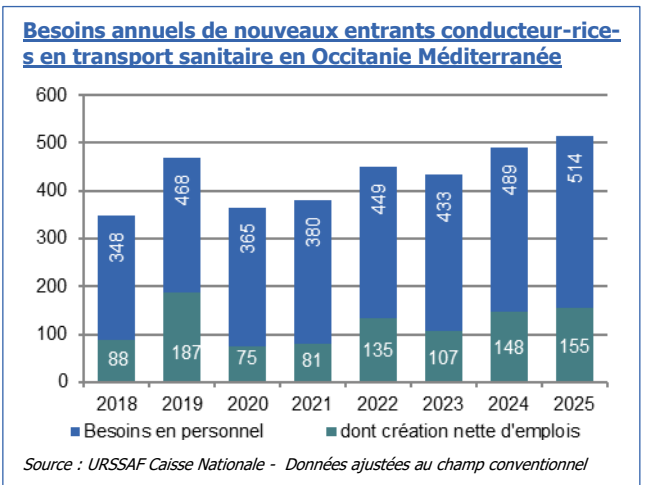
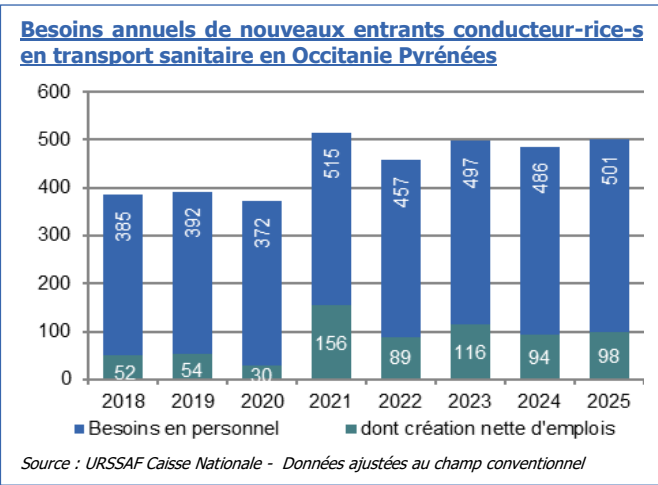
Le besoin des entreprises de la branche en nouveaux conducteur-rice-s voyageurs est estimé à 728 pour l'année 2024. Une projection des besoins évaluée par ancien territoire, laisse apparaître une estimation des besoins de 266 conducteur-rice-s sur la partie Occitanie Pyrénées et de 472 sur la partie Occitanie Méditerranée.



Estimation des besoins en formation d'accès au métier de conducteur-rice-s routier-ère-s ambulancier-ère-s

Prospective des besoins en conducteur-rice-s transport sanitaire au sein de la branche			
	2022	2023	2024
Transport Sanitaire			
95% de conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	908	928	977
dont créations d'emplois	226	221	243
dont renouvellement (Ancienneté métier = 9 ans)	682	707	734

Le besoin global des entreprises de la branche en nouveaux conducteur-rice-s en transport sanitaire est estimé à 977 pour l'année 2024. Une projection des besoins évaluée par ancien territoire, laisse apparaître une estimation des besoins de 500 conducteur-rice-s ambulancier-ère-s sur la partie Occitanie Pyrénées et de 514 sur la partie Occitanie Méditerranée.





Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr